MINISTERE DE L'ECONOMIE

BPIFRANCE

DIRECTION GENERALE DES ENTREPRISES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.bpifrance.fr

www.entreprises.gouv.fr

Paris, le 21 juin 2017

Bpifrance Le Lab et la DGE présentent la 7e enquête de conjoncture ETI

Les entreprises de taille intermédiaire anticipent une très belle année 2017 en termes d'emploi, la meilleure depuis le début de l'enquête, ainsi qu'en termes d'investissement. Cet optimisme est tiré par des perspectives d'activité qui continuent de se redresser, avec l'amélioration des carnets de commandes, et une situation financière nettement renforcée.

Cette 7e enquête annuelle de conjoncture a été réalisée en mars-avril 2017, conjointement par la Direction générale des entreprises (DGE) et Bpifrance Le Lab. Les résultats portent sur un échantillon de 518 entreprises représentatives des 3 574 entreprises de taille intermédiaire (ETI) nationales[1] .

En 2017, nouveau redressement des perspectives d'activité des ETI nationales

Les perspectives d'activité en 2017 s'améliorent par rapport à 2016 : 50% des ETI nationales anticipent une hausse de leur chiffre d'affaires consolidé et, à l'inverse, seules 11% craignent une baisse. Le solde prévisionnel d'évolution de l'activité[2], à +39, est en hausse de 3 points par rapport à 2016. Ce solde s'était déjà redressé de 8 points par rapport à 2015.

Dans un contexte de conjoncture mondiale difficile, les ETI internationalisées ont rencontré quelques difficultés en 2016 et n'ont pas totalement atteint leurs objectifs à l'export. Cependant, les perspectives d'évolution des exportations restent bonnes pour 2017 et les ETI très internationalisées[3] revoient leurs prévisions d'activité à la hausse (indicateur prévisionnel à +44 après +38).
Les anticipations d'activité sont en nette amélioration dans la Construction (+52 après +13 en 2016). Elles demeurent très positives et toujours en hausse dans l'Industrie (+41 en hausse de 5 points) et les Services (+51 en hausse de 7 points).

[1] La France compte environ 5 300 ETI, dont 3 600 hors contrôle de grands groupes étrangers (ETI dites « nationales »).
[2] % des ETI anticipant une hausse - % ETI anticipant une baisse.
[3] Plus de 25% du CA réalisé à l'étranger, soit un quart des ETI nationales.

En 2016, la demande s'est sensiblement renforcée dans tous les secteurs d'activité. Cette tendance devrait se poursuivre en 2017.

Une situation financière au plus haut depuis le début de l'enquête

Les freins au développement continuent de se desserrer. Les contraintes liées à la réduction des marges sont au niveau le plus faible depuis 2013, même si elles demeurent l'obstacle au développement le plus souvent cité (51% des citations après 53% en 2016).

En conséquence, les ETI annoncent une nouvelle amélioration de leur situation financière en 2016 qui devrait se poursuivre en 2017. L'indicateur de la trésorerie passée progresse de 5 points en un an (+9 après +4) et l'indicateur prévisionnel de 1 point (+9 après +8) au plus haut depuis 2011, date de création de l'enquête.

Les autres facteurs, purement financiers (manque de fonds propres, endettement excessif ou difficulté d'accès au crédit), pèsent relativement peu. Aussi, seules 2 % des ETI font état de réelles difficultés pour obtenir des concours financiers en 2016.

Dans ce contexte porteur, l'emploi en France est attendu en nette amélioration, notamment dans l'industrie

Les perspectives d'emploi en France (où sont basés 82% de l'emploi des groupes ETI) sont très bien orientées, au plus haut depuis 2011, date de la première enquête. L'indicateur progresse de 5 points en un an (+25 après +20 en 2016).

L'embellie est très nette dans l'Industrie (+17 points en un an) et la Construction (+23 points). L'emploi serait également très dynamique dans les Services où une ETI sur deux prévoit de créer des emplois en 2017.

L'évolution des effectifs à l'étranger resterait stable (+13 comme en 2016).

L'investissement lui aussi devrait rester très dynamique en 2017

Les investissements de croissance interne ont fortement augmenté en 2016 : +32 après +23 en 2015, à son plus haut niveau depuis la création de l'enquête. Ils ont enregistré une hausse importante dans l'Industrie (+17 points en un an), le Commerce, Transport, Hébergement-restauration (+13 points).

Cette dynamique devrait se poursuivre en 2017. En effet, les perspectives sont de nouveau bien orientées quoique sans accélération. L'investissement progresserait fortement dans les secteurs de la Construction et des Services aux entreprises, mais, en revanche, ralentirait dans l'Industrie.

Le rythme des opérations de croissance externe, créations de filiales et prises de participations, s'est maintenu en 2016. En 2017, 41 % des ETI pensent prendre de nouvelles participations et plus du quart a des projets de création de nouvelles filiales. Ces projets, encore plus nombreux que précédemment, retrouvent leur niveau de 2011. De plus, une ETI sur cinq a un projet ferme de création de filiale ou de prise de participations à l'étranger, l'Union européenne demeurant la principale zone d'implantation ciblée devant l'Asie et l'Amérique du Nord.

Pour financer leurs investissements, les ETI souhaitent intensifier leur recours à l'endettement et aux concours bancaires plutôt qu'à l'autofinancement.

Méthodologie - Définition des ETI

La nouvelle catégorie des *entreprises de taille intermédiaire* a été introduite par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008, et précisée par le décret de décembre 2008. Ce sont les entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des *petites et moyennes entreprises*[4], et qui :

- ✓ d'une part occupent moins de 5 000 personnes ;
- ✓ d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 Md€ ou un total du bilan annuel n'excédant pas 2 Md€.

Elles se situent donc entre les PME et les *grandes entreprises* (GE).

Retrouvez l'intégralité de l'étude sur : www.bpifrance-lelab.fr
et le quatre-pages de la DGE sur www.entreprises.gouv.fr/etudes-et-statistiques/4-pages-72-perspectives-des-eti-francaises-pour-2017

Contacts presse :

Bpifrance
Nathalie Police
Tél. : 01 41 79 95 26
nathalie.police@bpifrance.fr

DGE
Anne Virlogeux
Tél : 01 79 84 30 70
anne.virlogeux@finances.gouv.fr

À propos de Bpifrance Le Lab

Bpifrance Le Lab est un laboratoire d'idées lancé en mars 2014 pour « faire le pont » entre le monde de la recherche et celui de l'entreprise. Le Lab est un dérouteur d'idées reçues pour Bpifrance et les dirigeants d'entreprise, de la start-up à l'ETI.

Bpifrance Le Lab décrypte les déterminants de la croissance et éclaire les chefs d'entreprise dans un monde de ruptures à la fois économiques, sociétales et environnementales, avec deux finalités :

- participer à l'amélioration des pratiques de financement et d'accompagnement de Bpifrance ;

- stimuler la réflexion stratégique des dirigeants et favoriser la croissance de leur entreprise.

Bpifrance Le Lab s'est doté de sa propre gouvernance, avec un Conseil d'orientation composé de 19 personnalités interdisciplinaires et présidé par Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance.

www.bpifrance-lelab.fr – @BpifranceLeLab - @BpifrancePresse

À propos de la Direction générale des entreprises (DGE)

Sous l'autorité du ministre de l'Économie la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.

www.entreprises.gouv.fr

[4] Entreprises employant moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 M€ ou le bilan annuel 43 M€.

ETI

ENQUÊTE 2017

ETI

ENQUÊTE 2017

SYNTHÈSE 3-4

1 PROFIL 5-12

2 ACTIVITÉ 13-17

3 EMPLOI 18-19

4 SITUATION FINANCIÈRE 20-22

5 CROISSANCE INTERNE 23-24

6 CROISSANCE EXTERNE 25-29

7 FINANCEMENTS EXTERNES 30-33

8 MÉTHODOLOGIE 34-35

SYNTHÈSE

EN 2017, LES ETI DEVRAIENT DE NOUVEAU ACCENTUER LEUR CROISSANCE GRÂCE AU RENFORCEMENT DE LA DEMANDE, NOTAMMENT À L'EXPORTATION POUR LES PLUS INTERNATIONALISÉES. LES PRÉVISIONS D'INVESTISSEMENT ET DE CROISSANCE EXTERNE RESTERAIENT DYNAMIQUES EN 2017, APRÈS UNE PROGRESSION DÉJÀ SOUTENUE EN 2016

Ces résultats proviennent de la 7e enquête annuelle menée conjointement par la DGE et **Bpifrance** auprès des 3 574 entreprises de taille intermédiaire (ETI) nationales(1), en mars-avril 2017. L'analyse porte sur l'échantillon redressé de 518 ETI.

(1) ETI dont la tête de groupe est en France.

Le rebond de l'activité se poursuit en 2017

Les ETI nationales entrevoient de bonnes perspectives d'activité en 2017, encore meilleures qu'en 2016. La tendance est fortement repartie à la hausse dans la Construction, continue de se renforcer dans l'Industrie et plus encore dans les Services (TIC et Services aux entreprises). Elle décélère en revanche un peu dans les branches liées à la consommation des ménages (Commerce, Transports, Hébergement-restauration).

Les anticipations de croissance en 2017 sont les meilleures parmi les entreprises internationalisées, qui exportent ou disposent d'implantations à l'étranger, souvent des ETI industrielles et de taille importante. Si les objectifs d'exportation en 2016 n'ont pas été atteints, les ETI fortement exportatrices sont de nouveau très optimistes, présentant les meilleures anticipations de croissance sur les marchés export depuis 2011.

Au-delà des disparités sectorielles, l'innovation conduite au sein de l'entreprise conditionne toujours favorablement les perspectives de développement de l'activité, tant en France qu'à l'étranger.

Les effectifs des ETI se redresseraient nettement en France

Pour la 2nd année consécutive, les ETI prévoient une croissance plus rapide de leurs effectifs sur le territoire national que dans leurs implantations étrangères.

L'accélération de l'emploi en France serait particulièrement marquée dans l'Industrie, la Construction et les Services aux entreprises.

La situation financière continue de s'améliorer, avec des trésoreries particulièrement souples

La poursuite de la remontée du taux de marge des entreprises en 2016 et le niveau historiquement bas des taux d'intérêt ont facilité l'assouplissement des trésoreries, dont la situation est jugée la meilleure depuis le démarrage de l'enquête en 2011. Les ETI anticipent un maintien de l'état de la trésorerie en 2017.

L'investissement a accentué sa progression en 2016 et resterait dynamique en 2017

Les investissements de croissance interne ont fortement augmenté en 2016, au plus haut dans l'enquête. Les anticipations pour 2017 reproduisent celles de 2016, qui étaient très positives. Elles sont élevées dans toutes les branches d'activité.

Les opérations de croissance externe réalisées en 2016, créations de filiales et prises de participations, ont été au moins aussi fréquentes qu'en 2015. Les projets pour 2017 sont encore plus nombreux que précédemment et retrouvent, voire dépassent, leur niveau de 2011. En particulier, 16 % des ETI ont au moins un projet à l'international, principalement dans l'Union européenne, mais aussi souvent en Asie et en Amérique du Nord.

Pour financer leurs investissements de croissance, les ETI pensent de nouveau accroître le recours au crédit bancaire et aux autres sources de financement externes, plutôt que de les autofinancer.

Cette enquête conjointe **Bpifrance-DGE,** consultable sur le site www.bpifrance-lelab.fr, a fait l'objet d'une synthèse dans le « *4 pages* » de la **DGE** (N° 72, juin 2017).

01.

PROFIL DES ETI NATIONALES

Caractéristiques
des 518 ETI nationales répondantes

• RÉPARTITION DES ETI PAR TAILLE

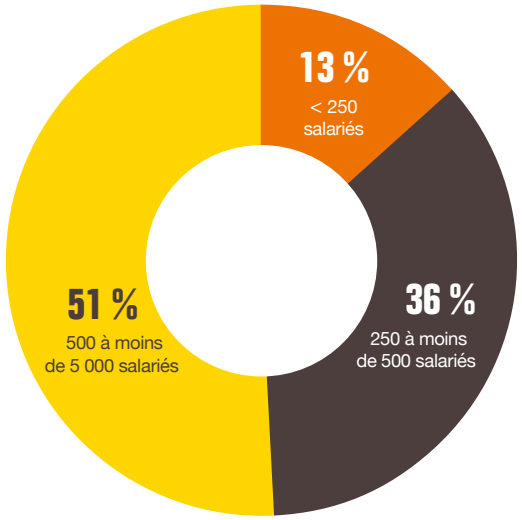

• RÉPARTITION DES ETI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

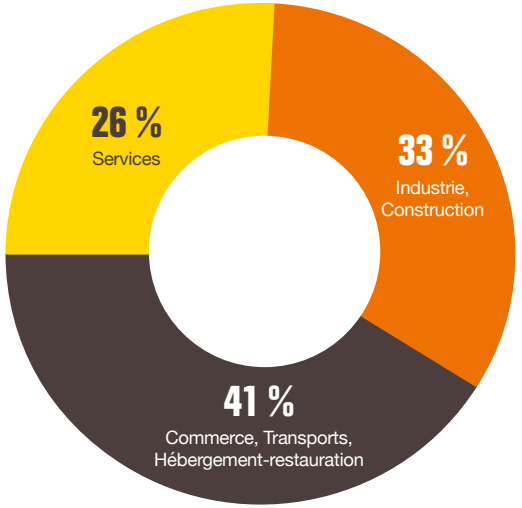

• RÉPARTITION DES ETI PAR RÉGION

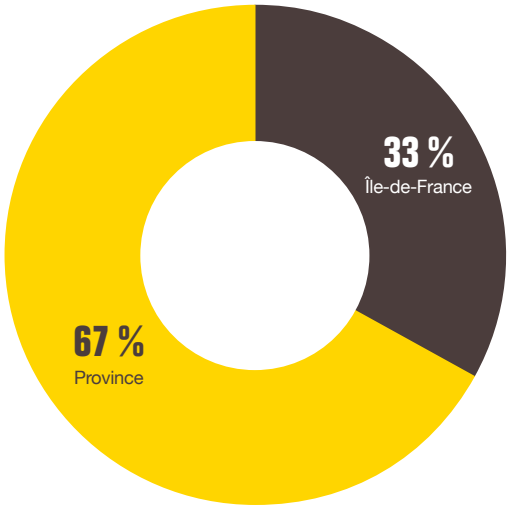

Source : DGE, INSEE.

Structure capitalistique

Près des deux-tiers (64 %) des ETI sont des entreprises « patrimoniales »[1], leur capital étant détenu à 50 % et plus par une ou plusieurs personnes physiques nommément connues. Parmi elles, 70 % sont dites « familiales », car appartenant à une seule personne ou un lien de parenté existant entre les détenteurs du capital. Ces entreprises familiales représentent 45 % des ETI.

Selon le niveau de contrôle du capital par ces personnes, le caractère patrimonial de ces ETI est plus ou moins prononcé : les fortement patrimoniales (100 % du capital) et les moyennement patrimoniales (50 % à moins de 100 %). 60 % d'entre elles sont fortement patrimoniales.

- **RÉPARTITION DES ETI SELON LEUR CARACTÈRE PATRIMONIAL**

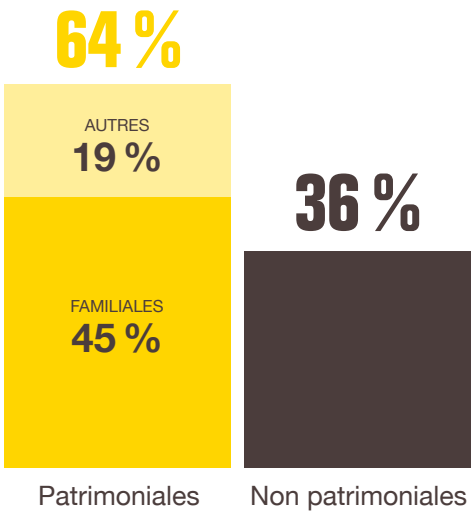

- **RÉPARTITION DES ETI PATRIMONIALES SELON LE NIVEAU DE CONTRÔLE DU CAPITAL**

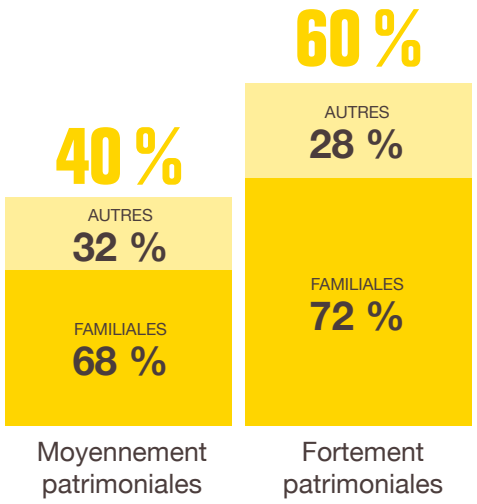

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

[1] Entreprises dont au moins la moitié du capital social est détenu par des personnes physiques nommément connues. Elles sont dites « familiales » si celles-ci ont un lien de parenté entre elles.

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

ETI et innovation

En 2016, près de 3 ETI sur 5 ont innové, essentiellement en finançant des frais de recherche et développement et en déposant des brevets. Parmi les ETI innovantes, 41 % appartiennent au secteur de l'Industrie.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LEUR CARACTÈRE INNOVANT

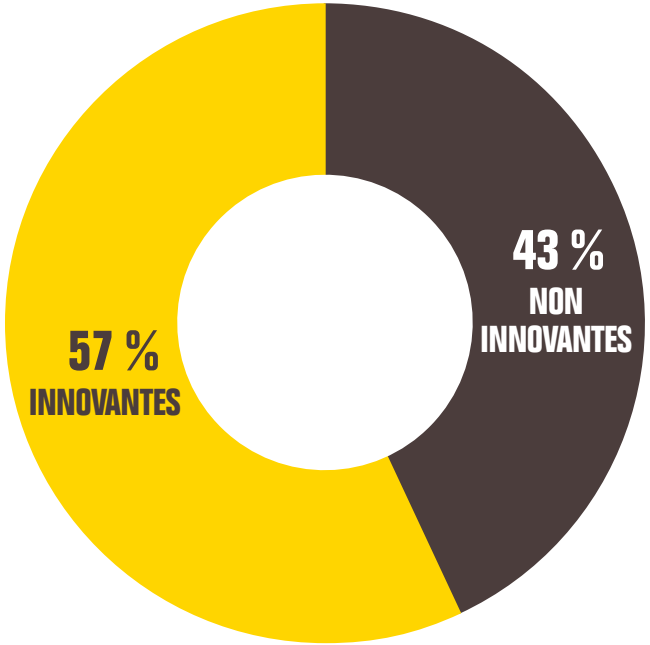

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

• ETI INNOVANTES : CARACTÉRISATION DES ACTIONS (AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES)

Une entreprise est qualifiée « innovante » si elle a réalisé au moins 1 des 5 mesures suivantes au cours des 3 dernières années :

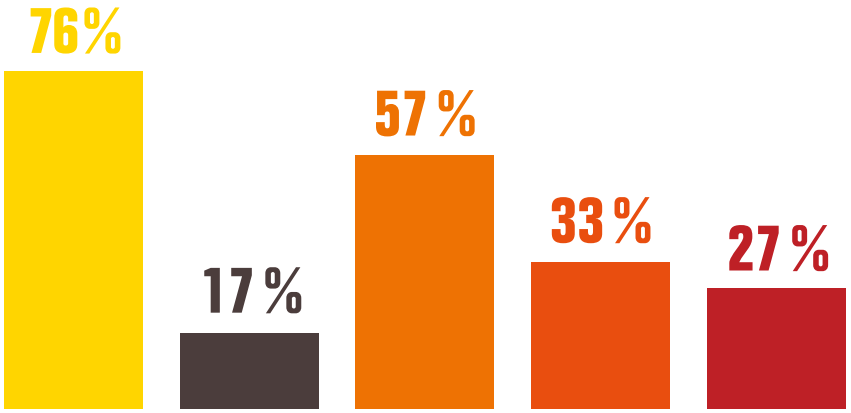

A. Financement des frais de recherche et développement (interne ou externe) ou recruté du personnel de R&D.

B. Acquisition d'une licence d'exploitation d'un procédé ou d'une technologie.

C. Dépôt d'un brevet, une marque, un dessin ou un modèle.

D. Développement pour le compte de tiers un produit ou procédé (prestation) nouveau ou significativement amélioré.

E. Commercialisation d'un nouveau produit, bien ou service, (hors simple revente de produits nouveaux achetés à d'autres entreprises et hors modifications esthétiques ou de conditionnement de produits précédemment existants) ou utilisation d'un nouveau procédé (ou méthode) de production, de commercialisation ou d'organisation. De plus, aucun produit ou procédé analogue n'était déjà commercialisé ou utilisé par des concurrents.

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

Emploi

La moitié des ETI ont moins de 500 salariés.

La moitié des ETI ont moins de 482 salariés (moins de 448 en France) et un quart plus de 856 (plus de 700 en France). En 2016, 82 % en moyenne des effectifs salariés des ETI se situent en France et seuls 18 % à l'étranger.

• RÉPARTITION PAR CLASSE D'EFFECTIF AVEC VENTILATION DES EFFECTIFS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

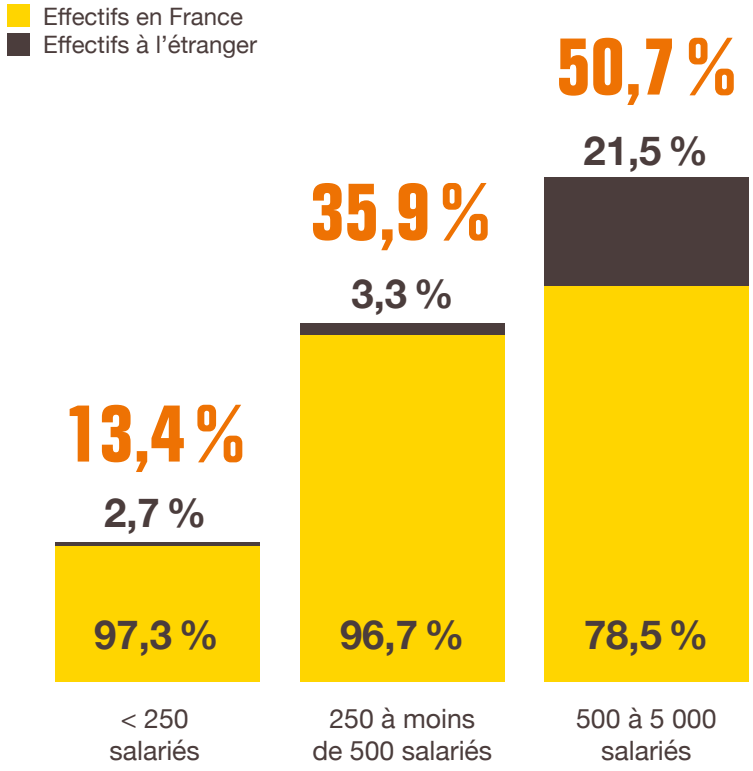

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

Les ETI sont principalement implantées en France : 69 % y ont la totalité de leur effectif et 85 % y ont plus des trois quarts. Les 15 % d'ETI ayant moins de 75 % de leur effectif en France sont, pour plus des trois quarts (81 %), des entreprises de 500 salariés ou plus et les deux tiers (68 %) appartiennent au secteur de l'Industrie.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART D'EFFECTIF EN FRANCE

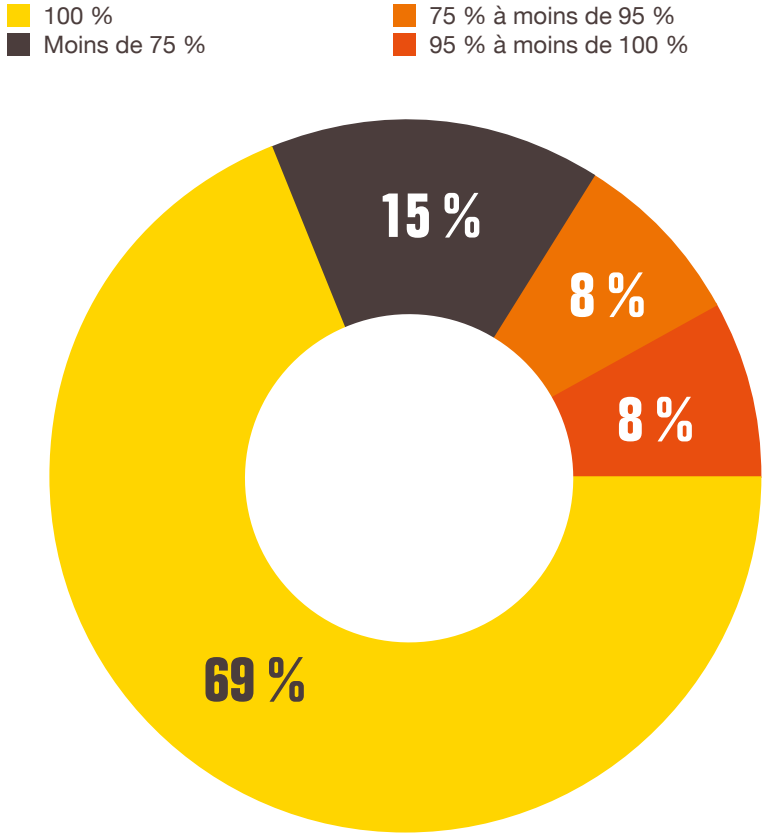

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

Activité à l'international

Plus du tiers des ETI ont une activité à l'international.

Le pourcentage moyen du chiffre d'affaires réalisé hors de France est de 15 % et 23 % des ETI font au moins le quart de leur activité en dehors de l'Hexagone.

La taille des ETI a une légère influence sur le poids moyen de l'international dans l'activité consolidée : il est de 12 % pour les ETI de moins de 500 salariés et de 18 % pour celles de 500 à 5 000 salariés. En revanche, l'innovation est un facteur très discriminant : les ETI classées innovantes font en moyenne 22 % de leur activité à l'international, soit près de 4 fois plus que les « non-innovantes ».

Les deux tiers (67 %) des ETI très internationalisées appartiennent au secteur de l'Industrie.

En moyenne, 61 % de l'activité internationale des ETI se fait au sein de l'Union européenne et 39 % dans le reste du monde.

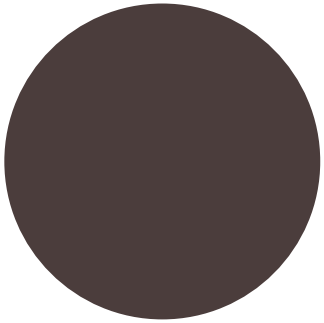

- **RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL**

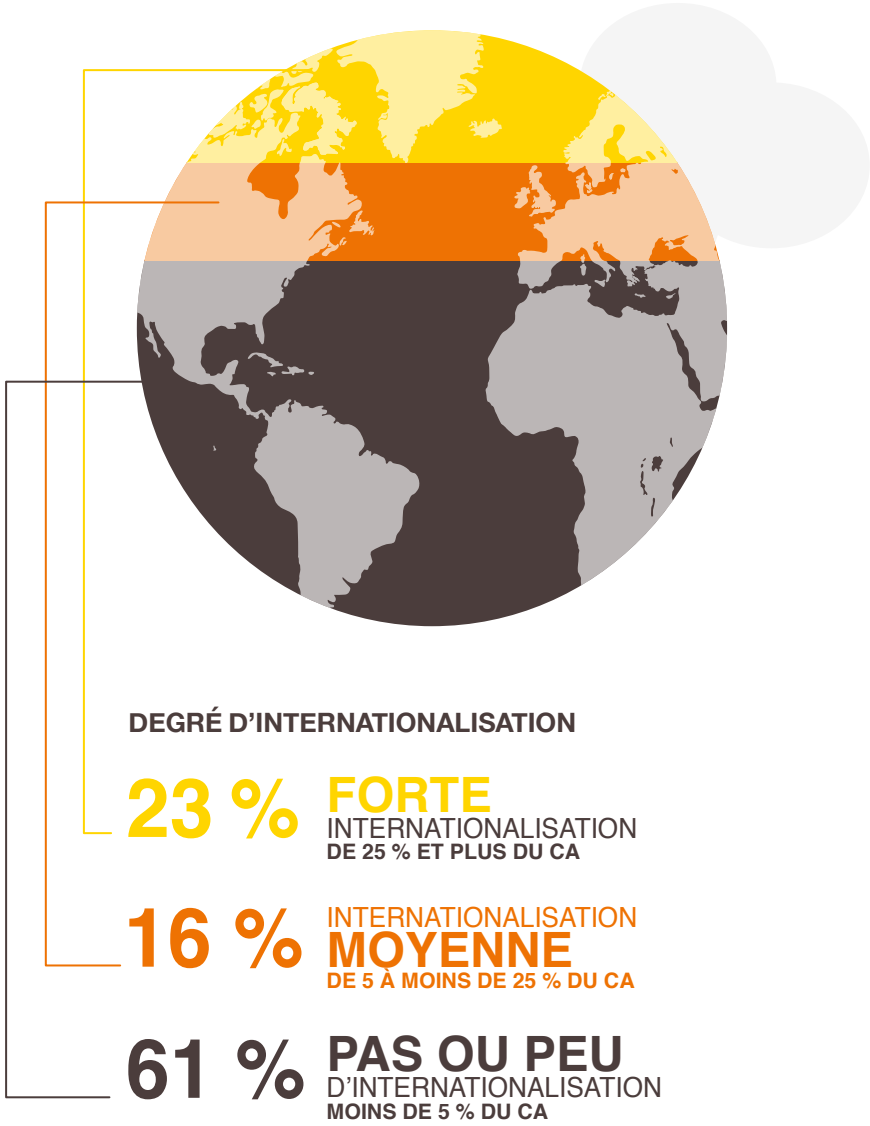

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

Implantation à l'étranger

Les ETI dans leur ensemble ont en moyenne 2,3 filiales implantées à l'étranger. Parmi les 23 % d'ETI fortement internationalisées, 68 % ont en moyenne 7,1 filiales hors de France.

- **PROPORTION DES ETI AYANT AU MOINS UNE FILIALE À L'ÉTRANGER SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL**

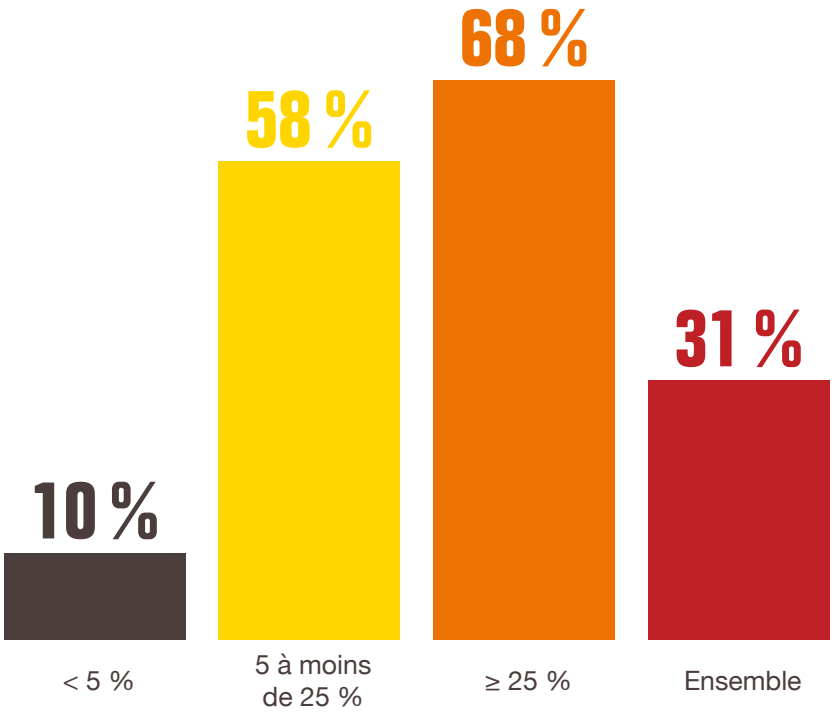

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

Toutefois, seules 31 % des ETI ont au moins une implantation à l'étranger. L'analyse qui suit porte sur cette population.

Ces ETI ont en moyenne 7,3 filiales. Ce chiffre augmente bien évidemment avec le poids de l'international dans l'activité : les ETI très internationalisées qui représentent 50 % de cette population (*vs* 23 % pour l'ensemble des ETI), disposent en moyenne de 10,3 filiales hors de France, celles moyennement internationalisées de 6,2 filiales et celles pas ou peu internationalisées de 1,8 filiale.

Plus des deux tiers (70 %) des filiales et co-entreprises à l'étranger dépendent des ETI très internationalisées et 92 % d'ETI innovantes.

La nature des implantations à l'étranger, de production et/ou de distribution, dépend du degré d'internationalisation.

Les filiales à l'étranger peuvent être soit spécialisées dans la production ou dans la distribution, soit dans des structures mixtes. Pour les ETI peu ou pas internationalisées, les filiales sont le plus souvent spécialisées dans la production ou mixtes. À l'inverse, les filiales des internationalisées et très internationalisées sont plus généralement mixtes ou dédiées à la distribution.

- **RÉPARTITION DES ETI DISPOSANT D'AU MOINS UNE FILIALE À L'ÉTRANGER, SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL ET LE TYPE DE LA FILIALE**

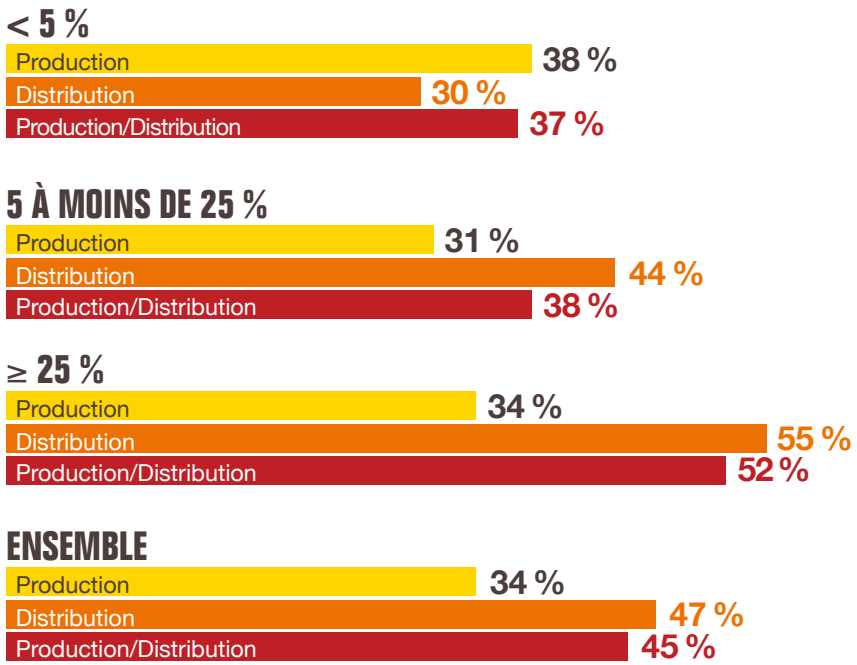

Base : échantillon redressé - ETI ayant au moins une filiale à l'étranger.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

Les filiales à l'étranger sont principalement implantées dans l'Union européenne. Trois ETI sur quatre avec filiales étrangères y ont une ou plusieurs implantations.

Elles sont également présentes en Asie (39 %) et en Amérique du Nord (31 %).

- **ZONE D'IMPLANTATION DES ETI DISPOSANT D'AU MOINS UNE FILIALE À L'ÉTRANGER**

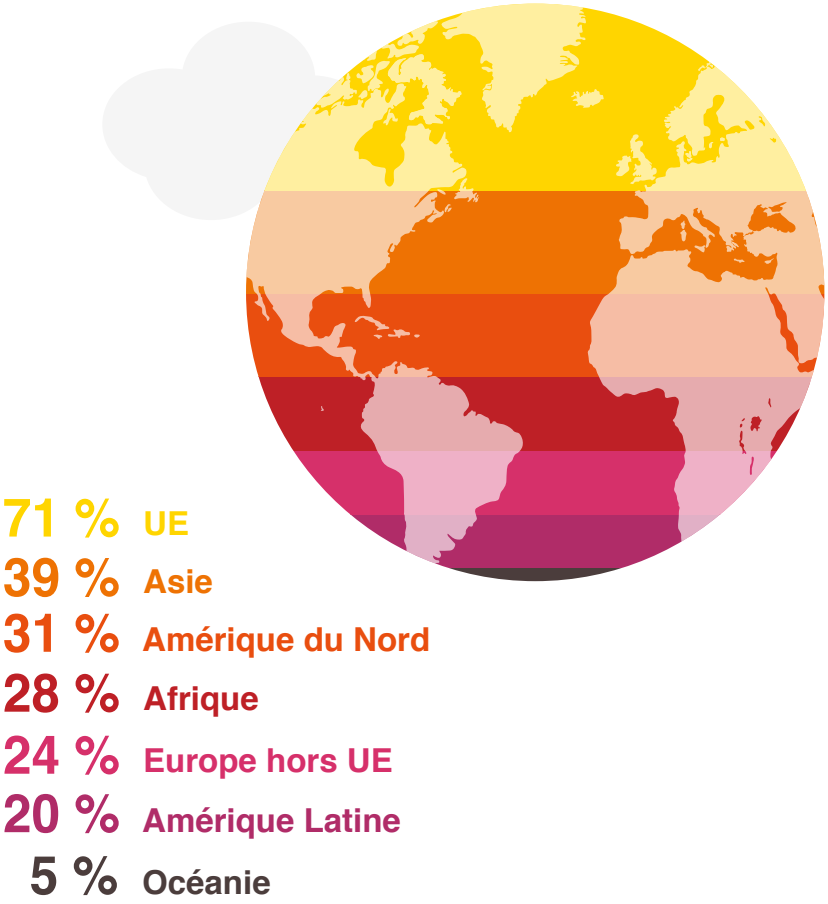

Base : échantillon redressé - ETI ayant au moins une filiale à l'étranger.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

02.

ACTIVITÉ

LES ETI SONT OPTIMISTES POUR 2017 CAR LA DEMANDE PROGRESSE DANS TOUS LES SECTEURS

Les prévisions d'évolution de l'activité en 2017 montrent une nouvelle hausse.

En mars-avril, 50 % des ETI nationales[1] anticipent une augmentation de leur chiffre d'affaires consolidé sur l'année, tandis que 11 % seulement craignent une diminution. Le solde prévisionnel d'évolution de l'activité[2] s'établit à +39, en hausse de 3 points sur 1 an.

La tendance est annoncée en vif redressement dans la Construction et continue de s'améliorer dans l'Industrie et les Services.

Les anticipations de croissance sont bien meilleures qu'en 2016 dans la Construction, où le solde prévisionnel croît de 39 points, à +52. La tendance demeure très positive et en amélioration dans l'Industrie, avec un solde à +41, et dans les Services[3], à +51. Le solde prévisionnel est en revanche plus faible dans les secteurs liés à la consommation des ménages, Commerce, Transports et Hébergement-restauration, à +28, marquant un recul de 3 points par rapport à 2016.

Les perspectives de croissance sont plus élevées chez les ETI internationalisées.

Celles qui réalisent au moins 5 % de leur activité à l'international ont un solde prévisionnel à +45, contre +35 pour les non exportatrices. Il en va de même pour celles qui ont des filiales hors de l'Hexagone et emploient du personnel à l'étranger. Leurs implantations hors du territoire national constituent toujours un accélérateur de croissance.

Les ETI « innovantes » demeurent nettement plus optimistes que les autres.

Le solde prévisionnel des premières s'établit à +44, à comparer à +27 pour les « non-innovantes ».

(1) Définition des ETI : cf. méthodologie.

(2) Solde d'opinion : cf. méthodologie.

(3) Activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités de soutien, information et communication, enseignement santé et action sociale, activités immobilières, activités financières et autres activités de Services.

• PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION DU CA POUR L'ANNÉE EN COURS
(SOLDE D'OPINION EN %)

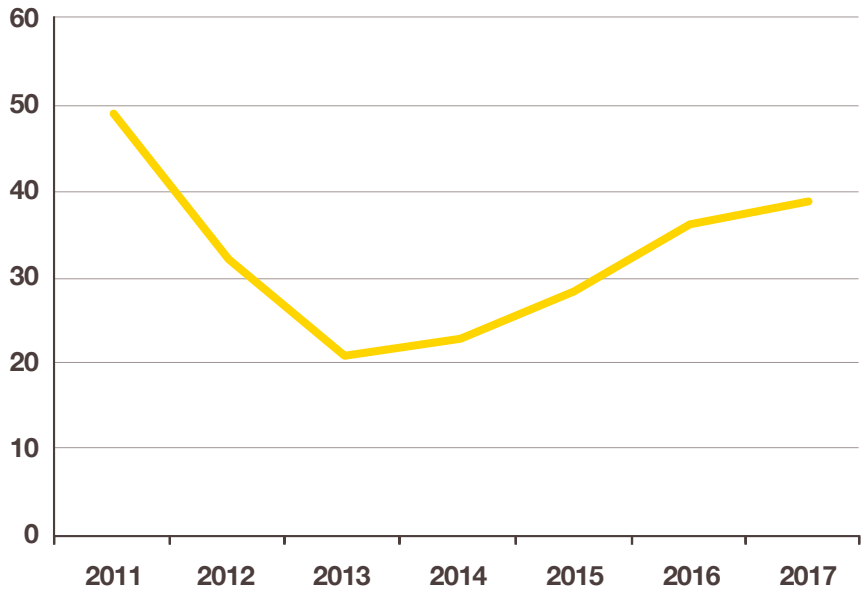

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

• PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ DES ETI EN 2017
(SOLDE D'OPINION EN %)

	PART DES ETI CONCERNÉES	SOLDE D'OPINION	SOLDE D'OPINION Rappel mars 2016
TAILLE EN 2016 (effectif total)			
< 250 salariés	13 %	+ 18	+ 19
250 à 499 salariés	36 %	+ 31	+ 28
500 à 4 999 salariés	51 %	+ 50	+ 48
SECTEURS			
Industrie	27 %	+ 41	+ 36
Construction	6 %	+ 52	+ 13
Commerce, Transports, Hébergement-restauration	41 %	+ 28	+ 31
Services	26 %	+ 51	+ 44
PART DU CA À L'INTERNATIONAL EN 2016			
Moins de 5 %	61 %	+ 35	+ 35
5 % à moins de 25 %	16 %	+ 45	+ 33
25 % et plus (ETI très internationalisées)	23 %	+ 44	+ 38
PART DES EFFECTIFS EN FRANCE EN 2016			
Moins de 75 % (ETI très internationnalisées)	15 %	+ 50	+ 51
75 % à moins de 95 %	8 %	+ 54	+ 69
95 % à moins de 100 %	8 %	+ 67	+ 26
100 %	69 %	+ 32	+ 33
CLASSIFICATION "INNOVANTES"			
ETI innovantes	57 %	+ 48	+ 44
ETI non-innovantes	43 %	+ 27	+ 25
STATUT DU CAPITAL			
Non patrimonial	36 %	+ 41	+ 33
Patrimonial	64 %	+ 39	+ 37
Dont familial	45 %	+ 39	+ 36
ENSEMBLE DES ETI	100 %	+ 39	+ 36

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

Lecture : 51 % des ETI emploient de 500 à 4 999 salariés. Elles sont 50 % de plus à prévoir une hausse de leur CA en 2017 plutôt qu'une baisse.

Exportations

Les objectifs fixés en 2016 n'ont pas été atteints

En 2016, tout comme en 2015, les ETI « fortement internationalisées » n'ont pas totalement atteint leurs objectifs à l'exportation. L'écart est encore plus fort pour les ETI « moyennement internationalisées », avec un solde de -10 contre –5 pour les premières.

- **INDICATEUR DE RÉALISATION DES OBJECTIFS À L'EXPORTATION**
  (EN SOLDE D'OPINION POUR L'ANNÉE ÉCOULÉE EN %)

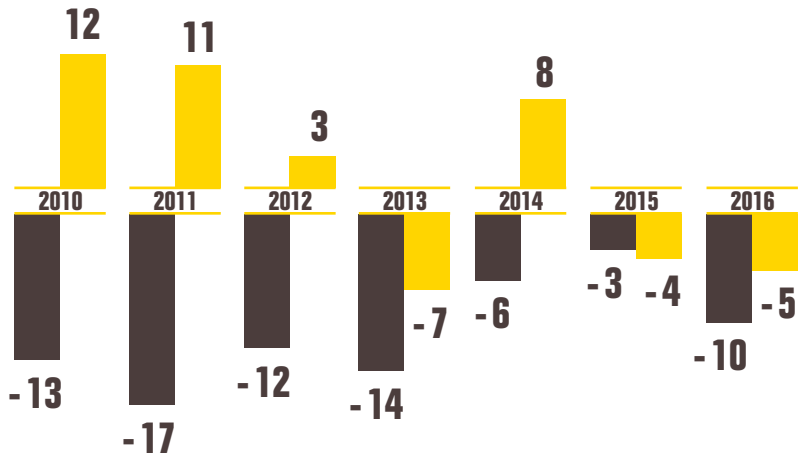

Part du CA à l'international :

- 5 % à moins de 25 % (16 % des ETI en 2016)
- 25 % et plus (23 % des ETI en 2016)

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

Les anticipations d'évolution des exportations en 2017 sont très optimistes chez les ETI fortement internationalisées

Les ETI qui réalisent au moins le quart de leur activité à l'international ont un solde prévisionnel d'évolution des exportations qui tangente le plus haut de 2011. Les ETI moyennement internationalisées sont en revanche nettement moins optimistes qu'en 2016, avec un solde prévisionnel à son plus bas niveau dans l'enquête initiée en 2011. Au global, l'indicateur prévisionnel d'activité à l'exportation reste stable par rapport à 2016.

- **INDICATEUR PRÉVISIONNEL DE L'ACTIVITÉ À L'EXPORTATION**
  (EN SOLDE D'OPINION POUR L'ANNÉE EN COURS EN %)

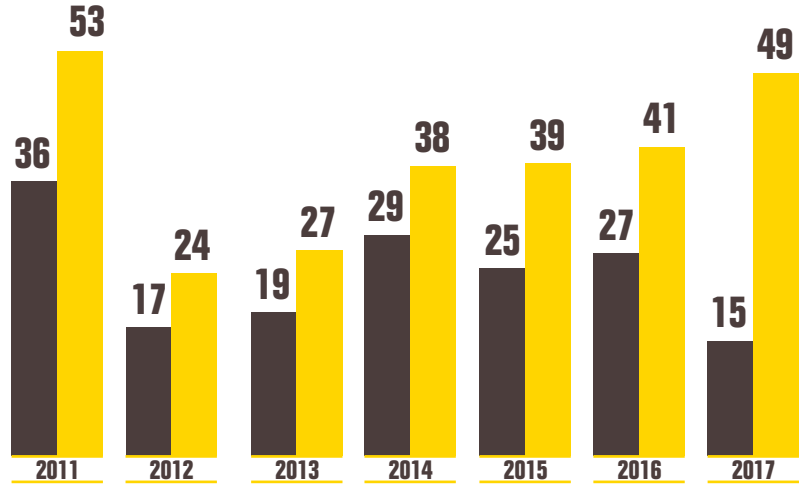

Part du CA à l'international :

- 5 % à moins de 25 % (16 % des ETI en 2016)
- 25 % et plus (23 % des ETI en 2016)

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

Les carnets de commandes
se sont sensiblement regarnis en 2016 dans tous les secteurs d'activité

L'indicateur des carnets de commandes ou de réservations passées, tous secteurs confondus, affiche un plus haut à +8. Sur 1 an, le redressement de la demande a été prononcé dans tous les secteurs d'activité : l'indicateur progresse de 18 points dans l'Industrie, de 14 dans les Services, de 13 dans la Construction (à -4) et de 5 points dans le groupe Commerce, Transports, Hébergement-restauration (à -1).

L'indicateur est un peu plus élevé chez les ETI internationalisées (+12) que chez les autres (+6).

- **INDICATEUR DES CARNETS DE COMMANDES PASSÉES**
  (EN SOLDE D'OPINION POUR L'ANNÉE ÉCOULÉE EN %)

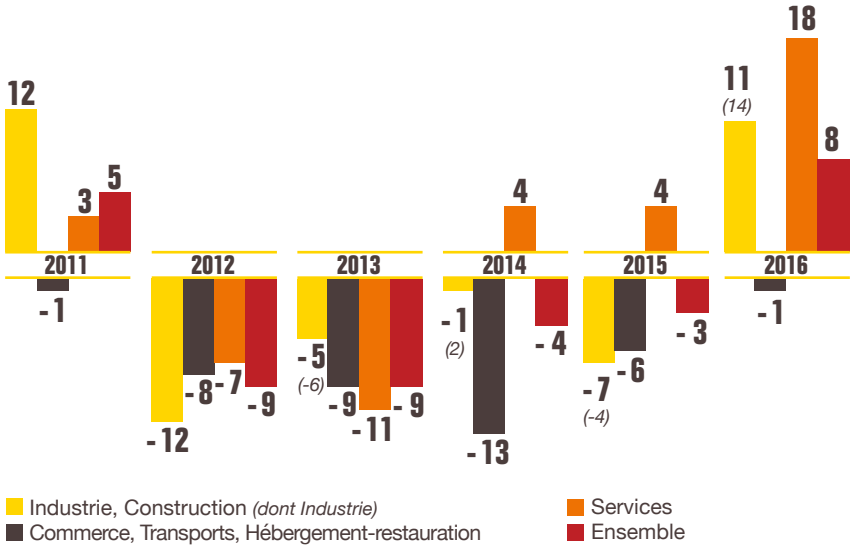

Base : échantillon redressé. Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

D'un point de vue qualitatif, les carnets de commandes de l'année précédente demeurent mieux jugés par les ETI classées innovantes (indicateur à +10) que par les autres (+4).

La demande devrait
continuer à se renforcer en 2017

L'indicateur prévisionnel des carnets de commandes ou de réservations progresse de 7 points en 1 an, à +21. Ceci le situe à 8 points seulement du sommet remontant à 2011 et à 28 points au-dessus du minimum de 2013.

Les anticipations de hausse de la demande sont les plus positives dans les grosses ETI, dans la Construction, parmi les innovantes et chez celles qui sont moyennement internationalisées.

- **L'INDICATEUR PRÉVISIONNEL DES CARNETS DE COMMANDES EST PLUS ÉLEVÉ POUR LES ETI PRÉSENTANT LES CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES :**
  (SOLDE D'OPINION EN %)

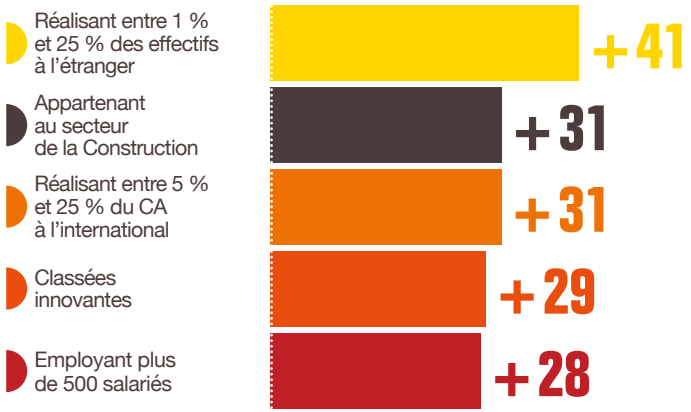

Base : échantillon redressé. Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

A contrario, la progression attendue de la demande apparaît la plus faible dans les ETI de moins de 250 salariés (solde prévisionnel nul), chez les non-innovantes (+12) et celles du groupe Commerce, Transport, Hébergement-restauration (+12). Toutefois, ces indicateurs sont en net redressement par rapport à 2016 chez les non-innovantes (+13 points) et les ETI du secteur Commerce, Transport, Hébergement-restauration (+9 points).

03.

EMPLOI
DES EFFECTIFS PRÉVUS
EN VIVE PROGRESSION
EN FRANCE

Le solde prévisionnel des effectifs dans l'Hexagone, où les ETI nationales rassemblent 82 % de leurs effectifs mondiaux, progresse de 5 points par rapport à 2016, à +25. Il s'agit de la meilleure prévision depuis 2011.

Les prévisions d'évolution des effectifs à l'étranger sont stable sur 1 an, à +13.

• PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS POUR L'ANNÉE EN COURS

(SOLDE D'OPINION EN %)

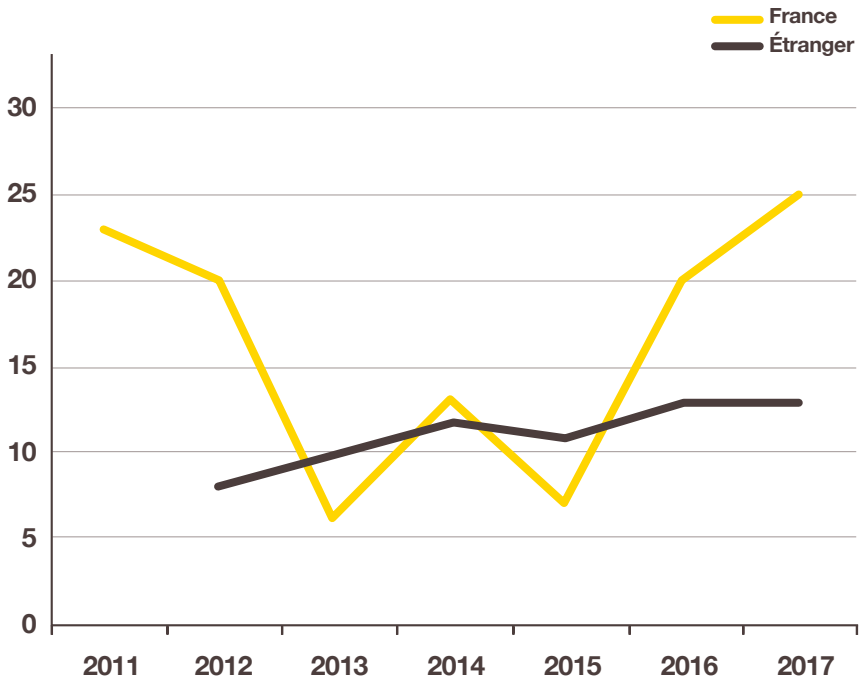

Nota : en 2011, l'effectif à l'étranger n'était pas demandé dans l'enquête.
Base : échantillon redressé.
Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

Le redressement des effectifs en France est spectaculaire dans l'Industrie (+17 points). Il rebondit également dans la Construction et les Services aux entreprises.

En termes qualitatifs, on note que les ETI « innovantes » ont des prévisions d'emploi supérieures aux « non-innovantes », tant en France qu'en dehors de l'Hexagone.

• PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉS DES ETI EN 2017

(SOLDE D'OPINION EN %)

	PART DES ETI CONCERNÉES	ÉTRANGER (rappel mars 2016)	FRANCE (rappel mars 2016)
TAILLE EN 2016 (effectif total)			
< 250 salariés	13 %	+ 4 (+ 10)	+ 18 (+ 26)
250 à 499 salariés	36 %	+ 7 (+ 7)	+ 18 (+ 16)
500 à 4 999 salariés	51 %	+ 20 (+ 20)	+ 32 (+ 20)
SECTEURS			
Industrie	27 %	+ 22 (+ 24)	+ 25 (+8)
Construction	6 %	+ 5 (+ 3)	+ 31 (+ 8)
Commerce, Transports, Hébergement-restauration	41 %	+ 6 (+ 4)	+ 17 (+ 20)
Services	26 %	+ 17 (+ 17)	+ 39 (+ 30)
PART DU CA À L'INTERNATIONAL EN 2016			
Moins de 5 %	61 %	+ 3 (- 1)	+ 24 (+ 20)
5 % à moins de 25 %	16 %	+ 16 (+ 17)	+ 31 (+ 30)
25 % et plus (ETI très internationalisées)	23 %	+ 37 (+ 38)	+ 24 (+ 13)
PART DES EFFECTIFS EN FRANCE EN 2016			
Moins de 75 % (ETI très internationnalisées)	15 %	+ 39 (+ 48)	+ 22 (+ 18)
75 % à moins de 95 %	8 %	+ 34 (+ 38)	+ 44 (+ 21)
95 % à moins de 100 %	8 %	+ 42 (+ 32)	+ 41 (+ 26)
100 %	69 %	+ 3 (0)	+ 21 (+ 19)
CLASSIFICATION "INNOVANTES"			
ETI innovantes	57 %	+ 19 (+ 23)	+ 29 (+ 25)
ETI non-innovantes	43 %	+ 7 (+ 2)	+ 19 (+ 14)
STATUT DU CAPITAL			
Non patrimonial	36 %	+ 13 (+ 11)	+ 22 (+ 14)
Patrimonial	64 %	+ 15 (+ 14)	+ 26 (+ 23)
Dont familial	45 %	+ 14 (+ 14)	+ 25 (+ 19)
ENSEMBLE DES ETI	100 %	+ 13 (+ 13)	+ 25 (+ 20)

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

04.

SITUATION FINANCIÈRE

LES TRÉSORERIES SE SONT DE NOUVEAU DÉTENDUES EN 2016 ET DEVRAIENT RESTER SOUPLES EN 2017

La situation de la trésorerie en 2016 est jugée « aisée » par 24 % des ETI et « difficile » par 15 %. L'indicateur de la trésorerie passée gagne 5 points sur 1 an à +9, affichant un nouveau plus haut depuis le démarrage de l'enquête en 2011. Cette amélioration s'explique par le redressement graduel du taux de marge des entreprises depuis 2012, grâce à la mise en place du CICE, de la baisse des taux d'intérêt et de la baisse prolongée des cours du pétrole.

Les trésoreries devraient rester souples en 2017, l'indicateur prévisionnel progressant de 1 point à +9, marquant un nouveau plus haut.

• ESTIMATION DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE DE L'ANNÉE PASSÉE ET ÉVOLUTION ATTENDUE SUR L'ANNÉE EN COURS

(SOLDE D'OPINION EN %)

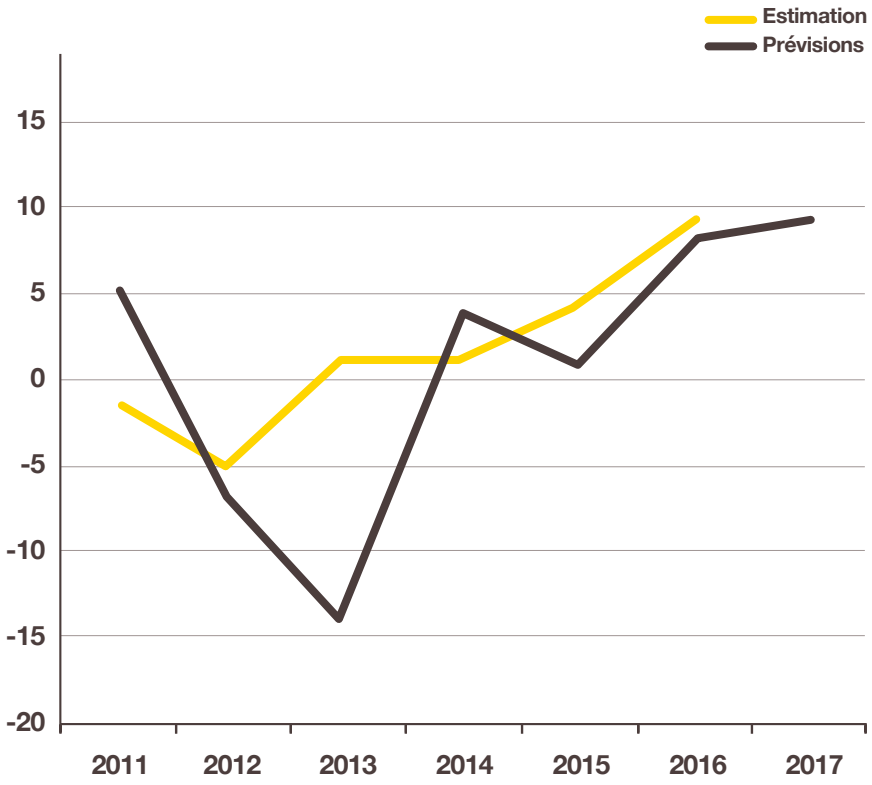

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

L'amélioration de l'état de la trésorerie est quasi générale selon les différentes catégories d'ETI, même si certains écarts demeurent.

En termes sectoriels, le contraste reste prononcé entre les ETI des Services (solde d'opinion à +18) et celles du groupe Commerce, Transport, Hébergement-restauration (+2) mais un net redressement s'est opéré dans la Construction, où l'indicateur de la trésorerie passée remonte de 20 points en 1 an, à +13.

• ETI PRÉSENTANT LE MEILLEUR INDICATEUR PASSÉ DE TRÉSORERIE EN 2017 (rappel 2016)

(SOLDE D'OPINION EN %)

• ETI PRÉSENTANT LE PLUS FAIBLE INDICATEUR PASSÉ DE TRÉSORERIE EN 2017 (rappel 2016)

(SOLDE D'OPINION EN %)

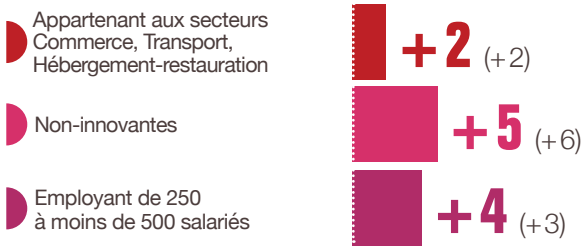

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

Les ETI dans leur ensemble escomptent une poursuite de l'amélioration de leur situation de trésorerie en 2017.

Les ETI employant au moins 500 salariés, les ETI industrielles, celles exportatrices et celles bien implantées à l'étranger sont les plus optimistes quant à l'évolution attendue de leur trésorerie sur l'année en cours. Les ETI de la Construction anticipent à nouveau une nette amélioration de leur trésorerie en 2017.

- **ETI PRÉSENTANT LE MEILLEUR INDICATEUR PRÉVISIONNEL DE TRÉSORERIE EN 2017** (rappel 2016)
  (SOLDE D'OPINION EN %)

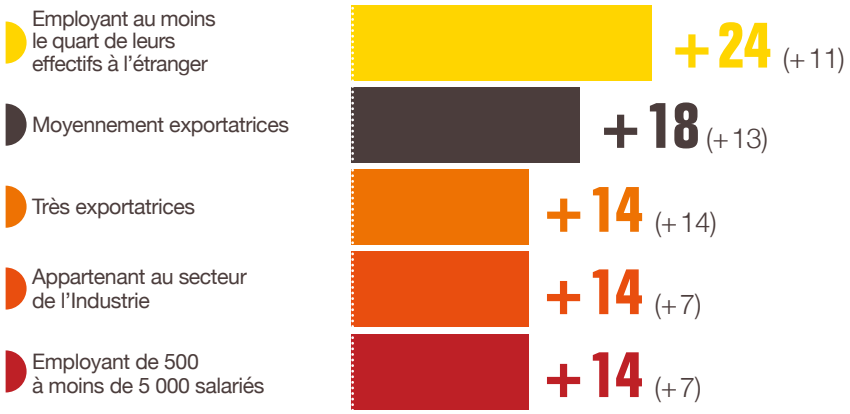

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

- **ETI PRÉSENTANT LE PLUS FAIBLE INDICATEUR PRÉVISIONNEL DE TRÉSORERIE EN 2017** (rappel 2016)
  (SOLDE D'OPINION EN %)

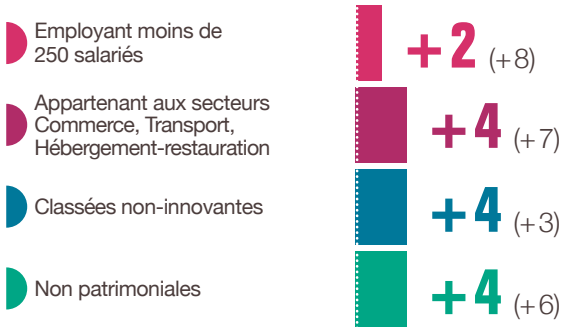

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

05.

CROISSANCE INTERNE

LES INVESTISSEMENTS
ONT SENSIBLEMENT AUGMENTÉ EN 2016
LEUR CROISSANCE DEVRAIT
SE POURSUIVRE EN 2017

Les ETI ont été interrogées sur l'évolution du volume global des investissements physiques[1] et immatériels[2] réalisés en 2016 par rapport à ceux de 2015. Ils sont déclarés en hausse dans 47 % des cas et en baisse dans 15 %, ce qui donne un indicateur en solde d'opinion de +32.

À ce niveau, il est au plus haut dans l'enquête et supérieur de 9 points à celui de l'année précédente (+23).

L'investissement a accéléré en particulier dans l'Industrie (+17 points), la Construction (+6 points) et le Commerce, Transport, Hébergement-restauration (+13 points). Toutefois, le solde d'opinion reste encore faible dans la Construction.

Les prévisions d'investissement de croissance interne pour 2017 sont de nouveau bien orientées, quoique sans accélération. L'indicateur prévisionnel progresse de 1 point à +25, ce qui le situe au plus haut depuis 2011 (+31).

L'investissement ralentirait en particulier dans l'Industrie, potentiellement lié à l'arrêt de la mesure de suramortissement. Il accélérerait en revanche dans la Construction et les Services aux entreprises.

[1] Investissements physiques : immobilier, outil de production…
[2] Investissements immatériels : R&D, formation, labels…

06.

CROISSANCE EXTERNE

CRÉATIONS DE FILIALES
ET PRISES DE PARTICIPATIONS
SONT EN HAUSSE, TANT CELLES RÉALISÉES
EN 2016 QUE CELLES EN COURS
OU À L'ÉTUDE

Le quart des ETI
ont créé au moins une filiale en 2016…

En 2016, 25 % des ETI nationales ont créé au moins une nouvelle filiale en France ou à l'étranger, soit 3 points de plus qu'en 2015.

La proportion est supérieure à la moyenne dans la Construction, chez les ETI les plus exportatrices et internationalisées ainsi que chez celles employant 500 salariés et plus.

- **LE TAUX DE CRÉATION D'AU MOINS UNE FILIALE EN 2016 EST SUPÉRIEUR À LA MOYENNE DE 25 % POUR LES ETI DES CATÉGORIES SUIVANTES :**
  (EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES)

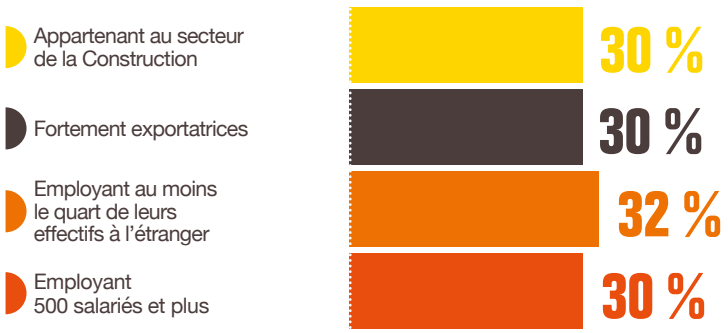

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

… et 28 % ont des projets de création
de nouvelles filiales en 2017

En hausse de 4 points par rapport à 2016, c'est la proportion la plus élevée relevée dans l'enquête depuis 2011 (*idem*). Elle est la plus forte dans l'Industrie et la Construction, dans les ETI très exportatrices, internationalisées et de plus de 500 salariés.

- **LES PROJETS DE CRÉATION DE FILIALES EN 2017 SONT PLUS FRÉQUENTS CHEZ LES ETI PRÉSENTANT LES CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES :**
  (EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES)

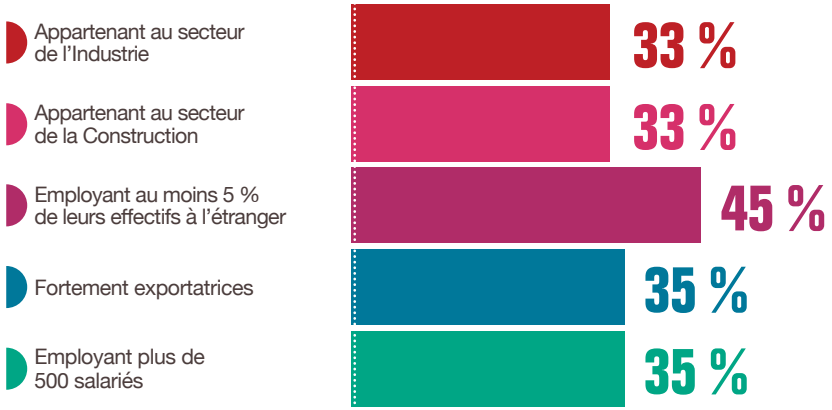

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

Trois ETI sur dix ont pris des participations dans d'autres entreprises en 2016…

En 2016, 30 % des ETI ont pris des participations dans au moins une autre société, dans la moyenne des années précédentes.

- **LA PROPORTION D'ETI AYANT PRIS DES PARTICIPATIONS EN 2016 DANS D'AUTRES ENTREPRISES DÉPASSE LA MOYENNE DE 30 % DANS LES CATÉGORIES SUIVANTES :**
  (EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES)

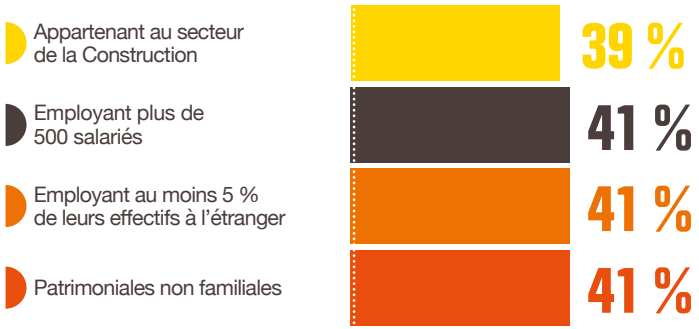

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

… et quatre sur dix envisagent de prendre de nouvelles participations en 2017

La proportion de 41 % d'ETI avec des projets de prises de participations est supérieure à celle des années antérieures, qui oscillait entre 33 % et 36 %. Il faut remonter à 2011 pour retrouver une telle fréquence de projets.

- **LES PROJETS DE PRISES DE NOUVELLES PARTICIPATIONS SONT PLUS FRÉQUENTS DANS LES CATÉGORIES SUIVANTES :**
  (EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES)

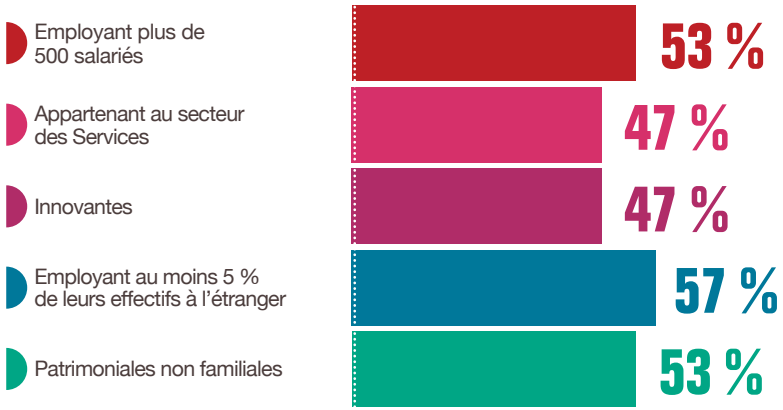

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

Près de 16 % des ETI
ont des projets de création de filiale ou de prise de participations à l'étranger

Cette proportion est quasi identique à celle de 2016 (15 %).

- **RÉPARTITION DES ETI AYANT UN OU PLUSIEURS PROJETS FERMES À L'ÉTRANGER PAR ZONE D'IMPLANTATION**
  (EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES)
  (rappel en 2016)

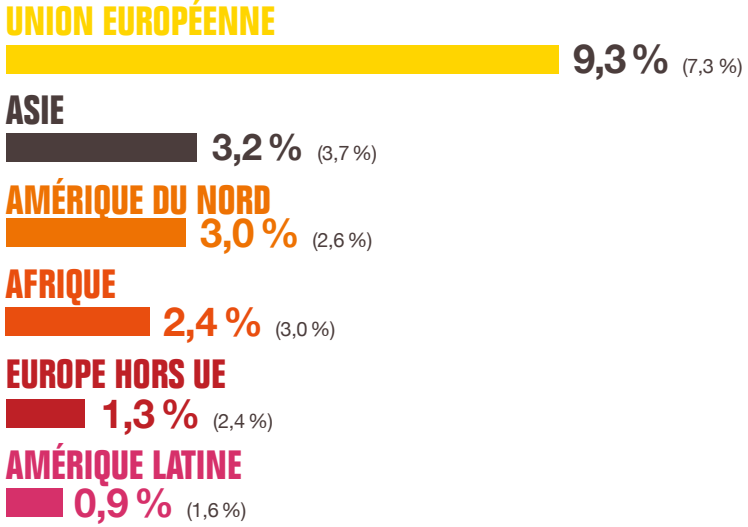

Lecture : 9,3 % de l'ensemble des ETI nationales ont un projet à court terme dans l'UE, contre 7,3 % en 2016.

Base : échantillon redressé. Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

L'Union européenne reste de très loin la 1re zone d'implantation ciblée, avec 9,3 % des ETI y ayant un projet de croissance externe. Viennent ensuite l'Asie (3,2 %), l'Amérique du Nord (3,0 %), l'Afrique (2,4 %), puis l'Europe hors UE (1,3 %) et l'Amérique latine (0,9 %).

Parmi ces ETI ayant des projets fermes d'implantation en dehors de l'Hexagone, 79 % sont déjà internationalisées.

La moitié des investissements de croissance
de 2016 a été financée par l'endettement et les concours bancaires…

Pour financer leurs investissements, les ETI ont de nouveau accru le recours à l'endettement financier et aux concours bancaires, dont le poids moyen dans le plan de financement ressort à 51 %, contre 48 % en 2015 et 43 % en 2014. La faiblesse historique des taux d'intérêt explique sans doute cette orientation.

La part relative des apports en fonds propres s'établit à 4 % des besoins en moyenne, en hausse de 1 point sur 1 an.

- **PLAN DE FINANCEMENT MOYEN DES INVESTISSEMENTS DE CROISSANCE RÉALISÉS PAR LES ETI EN 2016**
  (rappel en 2015)

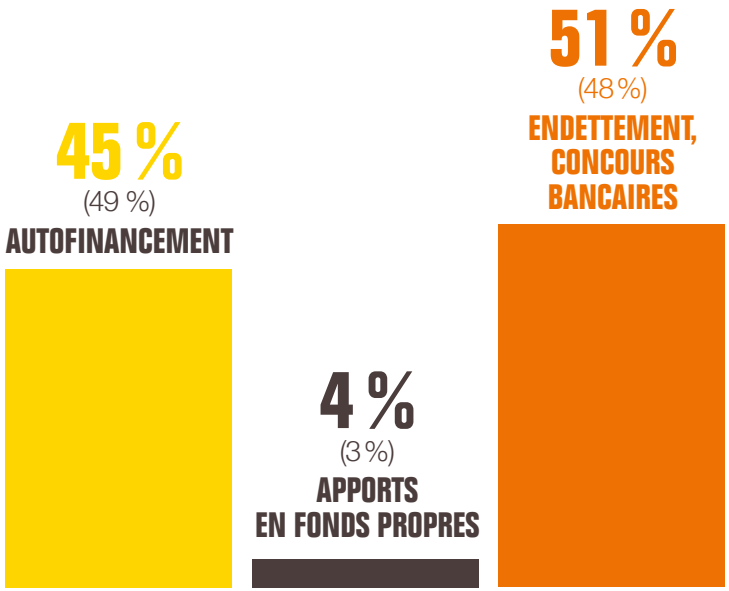

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

… et les ETI souhaitent toujours recourir davantage à l'endettement financier en 2017

De même que les investissements courants devraient rester dynamiques en 2017, avec un solde d'opinion prévisionnel de + 25, les projets de nouvelles filiales et prises de participations sont en nette progression sur 1 an. Les besoins de financement des ETI nationales devraient donc s'accroître sensiblement.

Dans un contexte de coût du crédit aux entreprises toujours très favorable, les ETI envisagent à nouveau de réduire la part de l'autofinancement au profit de l'endettement financier.

En effet, 23 % souhaitent augmenter la part relative des concours financiers externes et 12 % la réduire, le solde d'opinion prévisionnel restant très positif à +12.

À l'inverse, le solde prévisionnel est négatif, à - 6 pour l'autofinancement et -1 pour le recours aux fonds propres, contre respectivement -10 et +1 en 2016.

07.

FINANCEMENTS EXTERNES

LES ETI ONT POUR LA PLUPART UN ACCÈS AISÉ AU CRÉDIT

2 % seulement des ETI
ont eu des difficultés majeures pour obtenir des concours financiers en 2016

Les entreprises ont été interrogées sur les difficultés qu'elles ont pu connaître dans l'accès aux concours bancaires de trésorerie ou à l'investissement au cours de l'année précédente.

En 2016, 2 % des ETI n'ont pu obtenir aucune facilité de la part des banques pour financer leur exploitation courante, sans changement par rapport à 2015. Par ailleurs, elles sont 3 % à avoir dû annuler ou reporter des projets d'investissement, contre 2 % en 2015 et 3 % en 2014, faute d'obtention du soutien des établissements de crédit.

- **NIVEAU DE DIFFICULTÉS RENCONTRÉES EN 2016 PAR LES ETI POUR FINANCER LEUR TRÉSORERIE ET/OU LEURS PROJETS D'INVESTISSEMENT :**
(rappel en 2015)

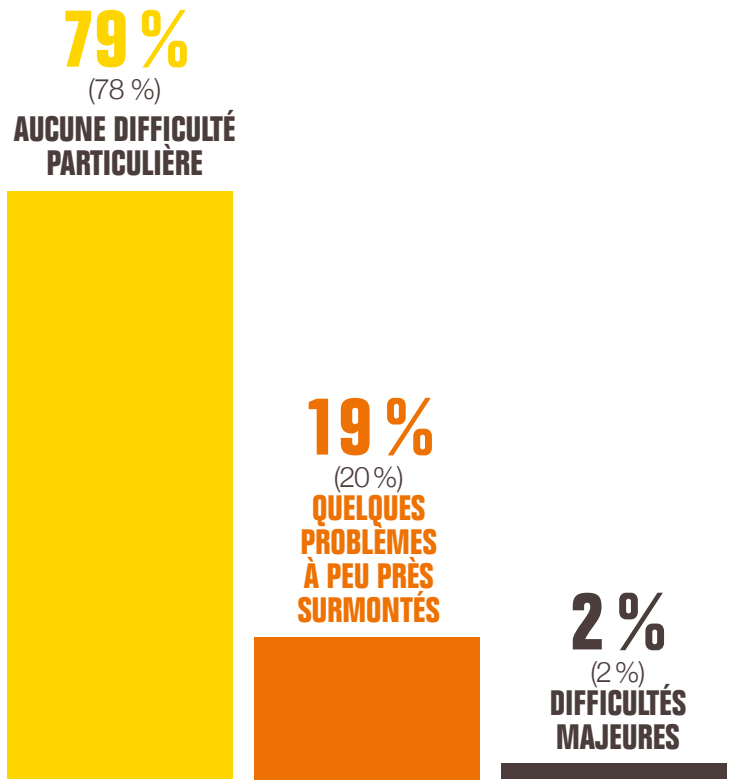

Note de lecture : 79 % des ETI n'ont rencontré aucune difficulté particulière que ce soit pour le financement de leur trésorerie ou de leurs investissements.

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

La réduction des marges d'exploitation freine un peu moins le développement des ETI

Les ETI ont été amenées à donner leur appréciation sur 4 types d'obstacles possibles au développement de leur entreprise :

- le manque de fonds propres ;
- l'endettement excessif ;
- le resserrement des conditions d'accès au crédit ;
- la réduction des marges.

Les 3 premiers facteurs, purement financiers, pèsent relativement peu.

En revanche, l'insuffisance des marges d'exploitation demeure l'obstacle majeur au développement des ETI, même si ce frein continue de se relâcher, avec 51 % de citations après 53 % en 2016, 55 % en 2015 et 58 % en 2014.

- **APPRÉCIATION DES FREINS AU DÉVELOPPEMENT EN MARS 2017**
  (rappel en mars 2016)

MANQUE DE FONDS PROPRES

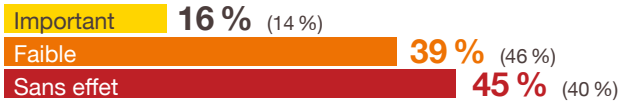

ENDETTEMENT EXCESSIF

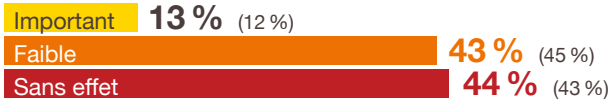

RESSERREMENT DES CONDITIONS D'ACCÈS AU CRÉDIT

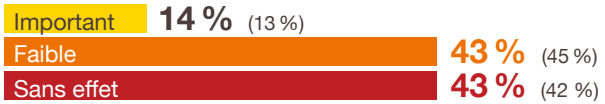

RÉDUCTION DES MARGES

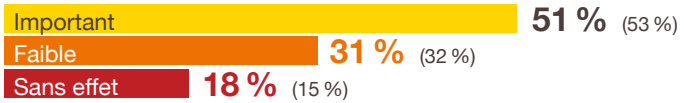

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

Des contraintes d'accès au crédit assez limitées

En matière d'accès aux concours bancaires à court terme, seules les garanties demandées par les établissements de crédit pèsent de façon significative, avec 18 % de citations, tout comme en 2016.

Le niveau des taux d'intérêt et le coût d'assurance ne sont mentionnés que par 6 % des ETI, ce qui est toutefois le double de 2016 et ramène à la proportion observée en 2015.

- **APPRÉCIATION DES CONTRAINTES LIÉES AUX PRÊTS À COURT TERME EN MARS 2017**
  (rappel en mars 2016)

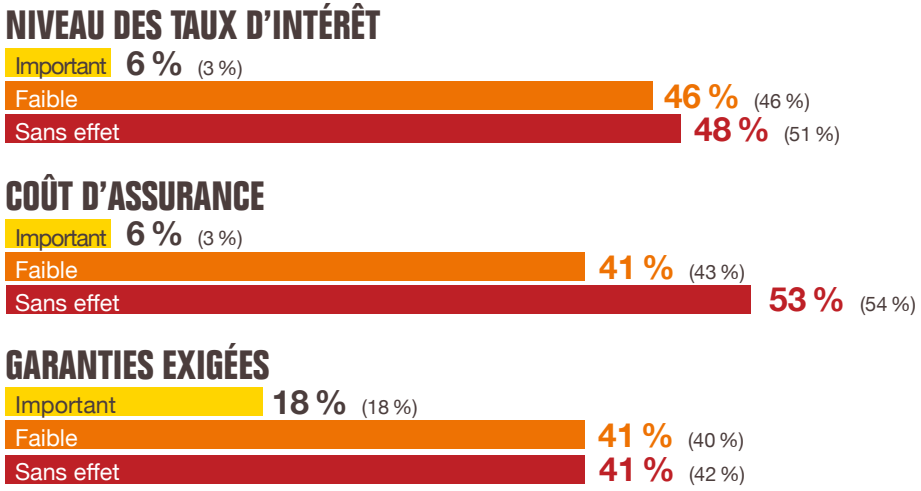

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

Pour ce qui concerne l'accès aux prêts bancaires à l'investissement, le jugement des ETI est un peu plus sévère qu'en 2016 mais meilleur qu'en 2015.

Les garanties exigées pour la mise en place des concours sont estimées pesantes par 25 % des ETI, soit 2 points de plus qu'en 2016 mais inférieur de 3 points à 2015.

Le niveau des taux d'intérêt est considéré contraignant par 8 % des ETI, à comparer à 4 % en 2016 et 7 % en 2015. Le coût additionnel d'assurance des crédits bancaires à l'investissement est lui jugé beaucoup trop lourd par 7 % des entreprises, au lieu de 4 % en 2016 mais 10 % en 2015.

- **APPRÉCIATION DES CONTRAINTES LIÉES AUX PRÊTS À MOYEN ET LONG TERME EN MARS 2017**
  (rappel en mars 2016)

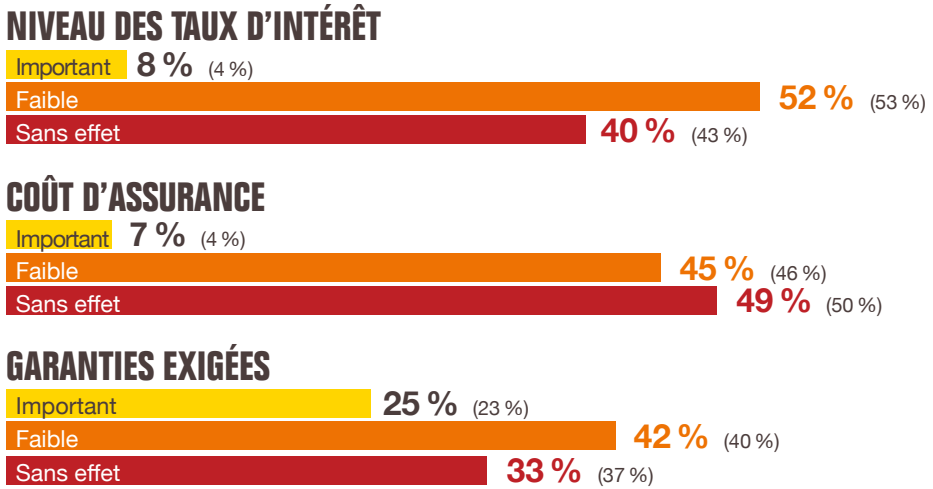

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance-DGE** auprès des ETI.

MÉTHODOLOGIE

Ces résultats proviennent de la 7e enquête de conjoncture menée conjointement par la DGE et Bpifrance auprès des entreprises de taille intermédiaire (ETI) nationales [1], en mars 2017. Cette enquête initiée en 2011 est actualisée chaque année.

Définition des ETI

La nouvelle catégorie des **entreprises de taille intermédiaire** a été introduite par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008, et précisée par le décret de décembre 2008. Ce sont les entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des **petites et moyennes entreprises[2],** et qui :

- d'une part, occupent moins de 5 000 personnes ;
- d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 Md€ ou un total du bilan annuel n'excédant pas 2 Md€.

Elles se situent donc entre les PME et les **grandes entreprises (GE).**

Périmètre de l'étude

La population de référence des 3 574 ETI nationales qui ont servi de base à cette enquête, est composée des 597 ETI ayant répondu à l'enquête de conjoncture 2016 et de 2 977 entreprises qualifiées « ETI » par la **DGE [3]** ou **Bpifrance [4].**

(1) ETI dont la tête de groupe est en France.
(2) Entreprises employant moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 M€ ou le bilan annuel 43 M€.
(3) Entreprises sélectionnées à partir des bases Insee.
(4) Entreprises sélectionnées par **Bpifrance** *via* ses études et enquêtes.

Échantillon d'analyse et méthode de redressement

Un questionnaire a été adressé à ces entreprises début mars 2017. Sur les 892 questionnaires reçus avant le 2 mai, 518 ont été validés pour constitution de l'échantillon d'analyse.

Ont été écartées les entreprises hors critères ETI et celles dont le questionnaire était incomplet ou mal rempli.

Cet échantillon a été redressé en fonction des 3 critères :

- taille ;
- secteur d'activité ;
- région.

L'analyse porte sur les données consolidées lorsqu'il y en a d'établies (78 % de l'échantillon), sinon sur les données sociales de l'entreprise répondante.

Indicateur ou solde d'opinion

Les indicateurs calculés en solde d'opinion sont d'usage classique dans les enquêtes de conjoncture pour suivre dans le temps l'évolution de l'appréciation des principaux paramètres socio-économiques (activité, emploi, exportations, investissements…) et financiers (trésorerie, accès au crédit…).

Ils correspondent à des soldes de pourcentages d'opinions opposées :

- Indicateurs en évolution = [(% « en hausse ») – (% « en baisse »)] x 100
- Indicateurs en niveau = [(% « aisé ») – (% « difficile »)] x 100

SERVIR L'AVENIR

Réf. : 6802-08 — ISSN : 2417-2847

LE 4 PAGES DE LA DGE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

N°72
Juin
2017

ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Les perspectives d'activité des ETI françaises pour 2017 à leur plus haut niveau depuis cinq ans

Les perspectives d'activité des entreprises de taille intermédiaire (ETI) nationales continuent à s'améliorer en 2017. Pour la deuxième année consécutive, les ETI sont plus optimistes pour la croissance de leur chiffre d'affaires en France qu'à l'étranger. Les ETI affichent globalement de meilleurs résultats en 2016 et de meilleures prévisions pour 2017 que l'année précédente que ce soit au niveau de l'activité, de l'emploi, des carnets de commandes, de l'investissement ou de la trésorerie. Les indicateurs des ETI industrielles pour 2016 semblent repartis à la hausse, après des performances mitigées en 2015. Seul le bilan à l'exportation demeure négatif mais les prévisions sont encourageantes pour 2017. En matière de financement de leurs investissements, les ETI délaissent progressivement l'autofinancement au profit du crédit bancaire, dont la progression ralentirait néanmoins en 2017. L'accès au crédit reste aisé pour la grande majorité des ETI, même si un quart d'entre elles perçoit les garanties exigées comme un obstacle important au recours aux prêts bancaires.

Graphique 1 : Évolution des soldes d'opinion prévisionnels d'activité selon la destination et d'emploi selon la localisation

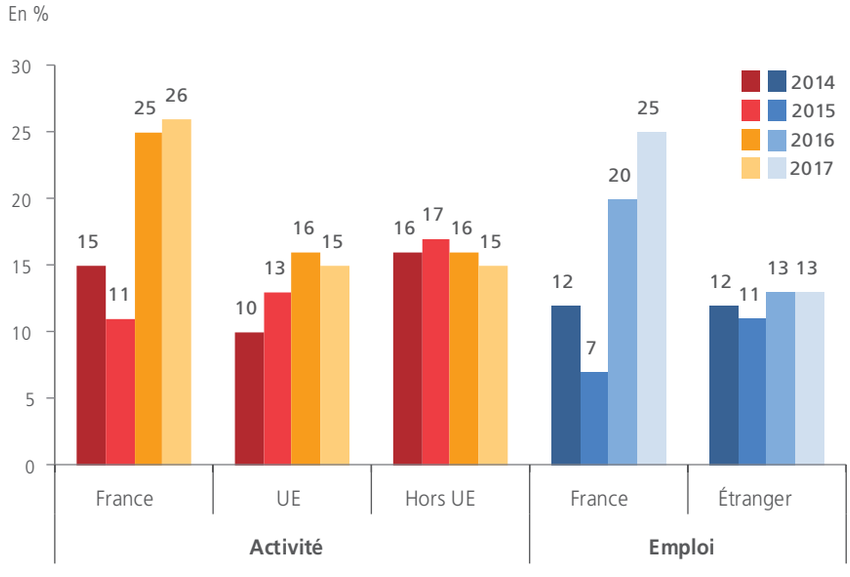

Sources : enquêtes 2014-2017 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

Selon l'enquête réalisée début 2017 par la Direction générale des entreprises (DGE) et Bpifrance *(encadré 1)*, les perspectives d'évolution de l'activité des ETI sont à leur plus haut niveau depuis cinq ans : 50 % des ETI prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires en 2017 et 11 % une baisse, soit un solde d'opinion prévisionnel de + 39 points. Ce solde est supérieur de 4 points à celui de 2016, lui-même en progression de 7 points par rapport à 2015. Ces perspectives n'atteignent toutefois pas le niveau d'optimisme de l'année 2011 qui se manifestait par un solde d'opinion prévisionnel supérieur de 10 points.

L'amélioration des perspectives d'activité se poursuit en 2017

Le solde d'opinion prévisionnel de l'activité pour 2017 progresse pour les ETI de plus de 500 salariés (+ 50 après + 47) et pour celles de moins de 500 salariés (+ 27 après + 25). Cependant, les ETI de moins de 250 salariés affichent un solde stable (+ 18 en 2017, comme en 2016 et 2015). Les ETI peu internationalisées se démarquent par une amélioration de leur solde prévisionnel d'activité (+ 5 points entre 2016 et 2017) à l'inverse des ETI solidement implantées à l'international[1] (- 1 point), même si, en niveau, il reste inférieur à celui de ces dernières (+ 37 contre + 49). Le solde d'opinion prévisionnel de l'activité des ETI des services s'améliore fortement (+ 54 points après + 44). Les ETI de ce secteur sont ainsi les plus optimistes pour 2017.

L'optimisme des ETI quant à l'activité en France se maintient en 2017

Pour la deuxième année consécutive, les ETI sont plus optimistes pour la croissance de leur chiffre d'affaires en France qu'à l'étranger

[1] *i.e.* dont plus du quart des effectifs sont basés à l'étranger.

(graphique 1) : le solde prévisionnel d'activité en France en 2017 s'élève à + 26 (après + 25 en 2016) alors qu'il n'est que de + 15 à l'extérieur (après + 16 en 2016). Les ETI de l'industrie sont beaucoup plus optimistes quant à l'évolution de leur activité à l'étranger, particulièrement hors de l'Union européenne (UE) (+ 32 hors UE, + 24 en UE et + 18 en France), à l'inverse des ETI du commerce et des services.
Les perspectives d'évolution de l'activité à l'étranger des ETI les plus internationalisées sont en baisse par rapport à 2016 (solde de + 37 pour 2017 contre + 50 en 2016 pour l'UE, + 43 contre + 55 hors UE), bien que toujours supérieures à celles des autres ETI.
Pour 2017, 16 % des ETI ont des projets de créations de filiales ou de prises de participations à l'étranger contre 15 % en 2016. Les projets en UE sont à la hausse (9 % contre 7 % en 2016), sans pour autant retrouver le niveau de 2015 (10 %).

Tableau 1 : Part des ETI qui jugent importants les obstacles à leur développement en 2017 (rappel en 2016)

En %

	Ensemble des ETI	Industrie, construction	Commerce, transport, hébergement	Services
Réduction des marges	51 (53)	53 (54)	50 (53)	48 (53)
Manque de fonds propres	16 (14)	10 (14)	17 (14)	22 (13)
Endettement excessif	13 (12)	12 (15)	13 (14)	14 (6)
Resserrement des conditions d'accès au crédit	14 (13)	15 (15)	14 (11)	13 (13)

Sources : enquêtes 2016-2017 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

Les perspectives de recrutement continuent de s'améliorer en France, elles se stabilisent à l'étranger

Le solde d'opinion relatif aux perspectives de recrutement des ETI en France est passé de + 20 pour 2016 à + 25 pour 2017. La dynamique des perspectives de recrutement est particulièrement marquée dans l'industrie (+ 23 pour 2017 après + 8 pour 2016), ainsi que dans les entreprises de plus de 500 salariés (+ 31 après + 20). Les ETI plus modestes en taille (moins de 500 salariés) seraient en revanche un peu moins optimistes pour 2017 (+ 18 après + 20).
Les perspectives de recrutement à l'étranger se stabilisent (+ 13) après plusieurs années de hausse continue. Elles diminuent pour les ETI les plus internationalisées (+ 39 après + 47), les ETI innovantes[2] (+ 19 après + 23) et les ETI de l'industrie. Elles augmentent cependant pour les ETI de plus de 500 salariés, les ETI peu internationalisées et les ETI peu innovantes.

Le niveau des commandes a progressé en 2016 et continuerait d'augmenter en 2017

Après un bilan négatif en 2015, les carnets de commandes des ETI se sont regarnis en 2016 : 20 % des ETI jugent qu'ils ont été bien remplis contre 11 % les trouvant faibles (14 % contre 18 % en 2015). Une proportion légèrement plus élevée des ETI peu internationalisées que des ETI fortement internationalisées considère que leur carnet de commandes a été bien garni en 2016 (21 % contre 19 %). De même, la part des ETI de plus de 500 salariés trouvant leur carnet de commandes bien garni en 2016 est plus importante que celles des ETI de moins de 500 salariés (23 % contre 17 %). Mais les ETI de moins de 250 salariés affichent un taux très proche des ETI de plus de 500 salariés (22 %). Au niveau sectoriel, les ETI des services ont amélioré leur situation, déjà favorable en 2015, tandis que le solde d'opinion des ETI de l'industrie redevient positif : 23 % trouvent que leur carnet de commandes a été bien rempli en 2016 contre 12 % le trouvant faible (16 % et 21 % en 2015). Les entreprises du commerce affichent un solde d'opinion à nouveau négatif.
Cette dynamique à la hausse devrait se poursuivre en 2017 puisque le solde prévisionnel relatif aux commandes est de + 21 après + 14 pour 2016. Les ETI de plus de 500 salariés (+ 29), de l'industrie (+ 28), les plus internationalisées (+ 28) et les plus innovantes (+ 28) se montrent particulièrement optimistes. Seules les ETI de moins de 250 salariés affichent un solde prévisionnel négatif (- 1).

Le bilan 2016 des ETI à l'exportation reste une nouvelle fois inférieur aux attentes

Le bilan 2016 des ETI à l'exportation demeure néanmoins négatif : 12 % seulement d'entre elles considèrent que le niveau de leurs exportations en 2016 a été supérieur à leurs attentes contre 22 % pensant le contraire (16 % et 23 % en 2015). Seules les ETI des services semblent satisfaites de leur exposition à l'international : 18 % d'entre elles estiment que les objectifs d'exportation ont été dépassés alors que 15 % considèrent leurs exportations en 2016 inférieures à leurs objectifs.
Le solde prévisionnel d'exportation pour 2017 se maintient au même niveau que celui de 2016 : la différence entre la proportion d'ETI estimant que leurs exportations seront en augmentation en 2017 et la part de celles qui pensent qu'elles diminueront est de + 16 *(graphique 2)*. Les ETI les plus optimistes sont les plus internationalisées (+ 43). Elles sont suivies par les ETI de l'industrie (+ 32), les ETI innovantes (+ 27) et celles de plus de 500 salariés (+ 20). Seules les ETI peu innovantes et celles du commerce se distinguent par un faible solde prévisionnel (respectivement + 1 et + 6).

L'opinion des ETI quant à la réduction des marges comme obstacle au développement continue de s'améliorer

51 % des ETI jugent que la réduction des marges a été un frein important ou insurmontable à leur développement en 2016, après 53 % un an auparavant *(tableau 1)*. La baisse est plus vive pour les ETI les moins innovantes (46 % après 53 %), les ETI de moins de 500 salariés et celles des services (48 % après 53 %). Les ETI de la construction restent les plus sensibles à la réduction des marges, même si la part considérant celle-ci comme un obstacle important ou insurmontable a diminué (64 % après 68 %).

Graphique 2 : Évolution du solde d'opinion prévisionnel des exportations selon le secteur d'activité

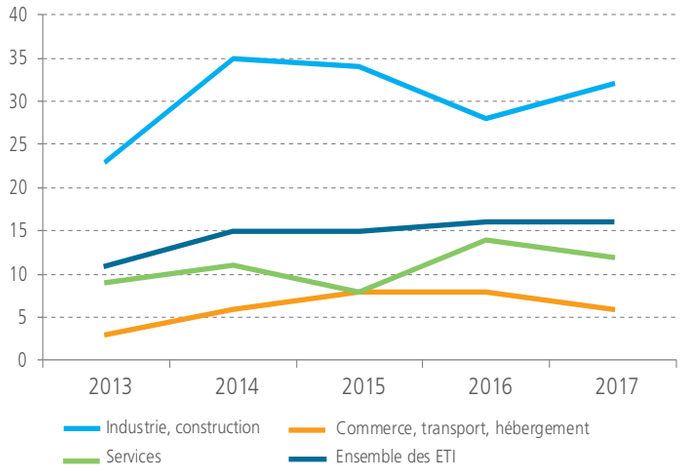

Sources : enquêtes 2013-2017 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

[2] Une entreprise est qualifiée « innovante » si elle a réalisé au moins une des cinq mesures suivantes au cours des trois dernières années : a) financé des frais de recherche et développement (interne ou externe) ou recruté du personnel de R & D ; b) acquis une licence d'exploitation d'un procédé ou d'une technologie ; c) déposé un brevet, une marque, un dessin ou un modèle ; d) développé pour le compte de tiers un produit ou procédé (prestation) nouveau ou significativement amélioré ; e) commercialisé un nouveau produit, bien ou service, (hors simple revente de produits nouveaux achetés à d'autres entreprises et hors modifications esthétiques ou de conditionnement de produits précédemment existants) ou utilisé un nouveau procédé (ou méthode) de production, de commercialisation ou d'organisation. Aucun produit ou procédé analogue ne doit avoir été commercialisé ou utilisé par des concurrents.

La hausse des investissements en 2016 se confirme

Le solde d'opinion entre les dirigeants d'ETI qui considèrent que leurs investissements de croissance interne (investissements physiques et immatériels) ont augmenté en 2016 et ceux qui pensent qu'ils ont diminué s'amplifie (+ 32 après + 22 en 2015). Toutes les catégories d'ETI sont concernées par cette augmentation, à l'exception des ETI des services, dont le solde diminue légèrement après la forte augmentation de 2015 (+ 33 après + 34). Ces dernières restent tout de même une des catégories d'ETI dont le solde d'opinion relatif à l'évolution des investissements est le plus élevé, avec les ETI de plus de 500 salariés (+ 34), les ETI innovantes (+ 33) et les ETI de l'industrie (+ 31).

Les perspectives 2017 en matière d'investissements de croissance interne sont identiques à celles de 2016 *(graphique 3)*. Les ETI de plus de 500 salariés, les plus innovantes, les plus internationalisées, et celles des services ont davantage l'intention d'investir en 2017 (solde de + 28 pour chacune de ces catégories).

Les prévisions 2017 sont favorables aux investissements de croissance externe

En matière d'investissements de croissance externe, les intentions de prise de participation et de création de filiale pour 2017 sont en hausse par rapport aux prévisions pour 2016 : 41 % des dirigeants d'ETI prévoient de prendre une participation dans une autre entreprise et 28 % de créer une filiale en 2017 contre respectivement 36 % et 24 % il y a un an. L'augmentation est particulièrement marquée pour les ETI de l'industrie (43 % après 32 % pour la prise de participation et 32 % après 25 % pour la création de filiale).

Le financement par endettement et concours bancaires se stabilise en 2016

La part du financement des investissements de croissance interne et externe par endettement et concours bancaires est restée stable entre 2015 et 2016 : les ETI ont financé leurs investissements à moitié par recours au crédit. Les ETI du commerce, des transports et de l'hébergement ainsi que les ETI peu internationalisées ont le plus recouru à ce moyen de financement. Le financement par apports en fonds propres reste minoritaire, bien qu'en légère augmentation (3 % contre 2 % en 2015). L'autofinancement continue de décroître en 2016 : 44 % des investissements des ETI ont été autofinancé contre 48 % en 2015 et 53 % en 2014. L'autofinancement reste cependant le principal moyen de financement des ETI de moins de 250 salariés (59 %), des plus internationalisées (57 %) et des ETI des services (50 %).

Le recours à l'autofinancement diminuerait à nouveau en 2017

Les soldes d'opinion prévisionnels sur le financement des investissements en 2017 laissent penser que la tendance à la croissance du recours au crédit et au recul de l'autofinancement devrait se poursuivre, mais moins fortement que les années précédentes (- 6 pour l'autofinancement contre - 10 en 2016 et - 11 en 2015 ; + 11 pour le crédit bancaire après + 14 en 2016 et 2015). La baisse de l'autofinancement devrait être plus importante pour les ETI dont le recours à ce moyen de financement est encore majoritaire (solde de - 12 pour les ETI des services et de - 11 pour les ETI de moins de 250 salariés). Corrélativement, ces mêmes catégories d'ETI ont, plus que les autres, l'intention de recourir au crédit (solde d'opinion prévisionnel de + 21 pour les ETI de moins de 250 salariés et de + 17 pour celles des services). Les besoins en fonds propres devraient reculer en 2017 (solde d'opinion prévisionnel de - 1) sauf pour les ETI de moins de 250 salariés (+ 5). Ce ralentissement de l'accroissement du recours au crédit s'inscrit dans un contexte où une ETI sur sept considère le resserrement de l'accès au crédit comme un obstacle important voire insurmontable et une ETI sur huit perçoit l'endettement excessif comme un frein. Ces proportions sont à peu près stables sur un an. La part d'ETI jugeant le manque de fonds propres comme un obstacle au financement par le crédit est passée de 14 % à 16 %.

Graphique 3 : Évolution du solde d'opinion prévisionnel de l'investissement physique et immatériel selon le secteur d'activité

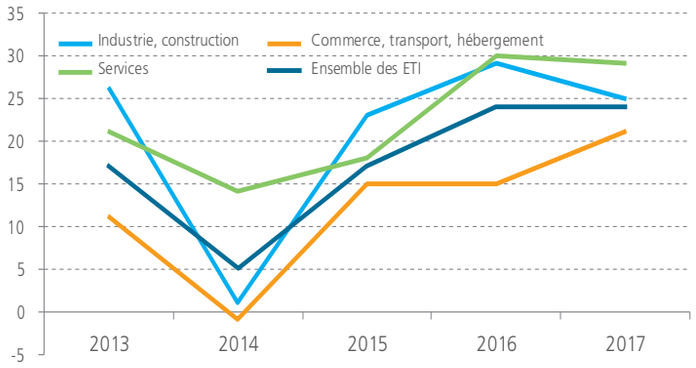

Sources : enquêtes 2013-2017 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

Huit ETI sur dix ne rencontrent pas de difficultés d'accès au crédit

En 2016, huit ETI sur dix n'ont rencontré aucune difficulté particulière pour accéder au crédit de trésorerie ou à l'investissement. Certains freins limitent néanmoins leur recours aux prêts bancaires : les garanties restent le principal obstacle, constituant une contrainte importante ou insurmontable pour les prêts à court et long terme par respectivement 18 % et 24 % des ETI. Malgré des taux d'intérêts en baisse constante, 6 % des ETI les considèrent comme une contrainte importante ou insurmontable à l'accès au crédit de trésorerie et 8 % au crédit à l'investissement (contre 2 % en 2015).

La situation de trésorerie continuerait de s'améliorer en 2017

Le solde d'opinion des ETI relatif à leur situation de trésorerie en 2016 poursuit la progression entamée l'an dernier *(graphique 4)*. La grande majorité des ETI est concernée. Cette amélioration est particulièrement manifeste pour les ETI les plus internationalisées, avec un solde d'opinion de + 18 en 2016 contre + 2 en 2015, et de l'industrie (+ 10 après + 3).

Les plus petites ETI (moins de 250 salariés) se distinguent, comme en 2015, par une meilleure situation de trésorerie en 2016 que les ETI de plus de 500 salariés (+ 18 contre + 10). En revanche, leur situation de trésorerie ne devrait pas s'améliorer en 2017, contrairement aux ETI de plus de 500 salariés (+ 2 contre + 14 pour les soldes d'opinion prévisionnels). Les autres catégories d'ETI affichant des soldes d'opinion prévisionnels élevés sont les ETI les plus internationalisées (+ 23 contre + 7) et les ETI les plus innovantes (+ 13 contre + 3).

Graphique 4 : Évolution du solde d'opinion de la situation de trésorerie selon le secteur d'activité

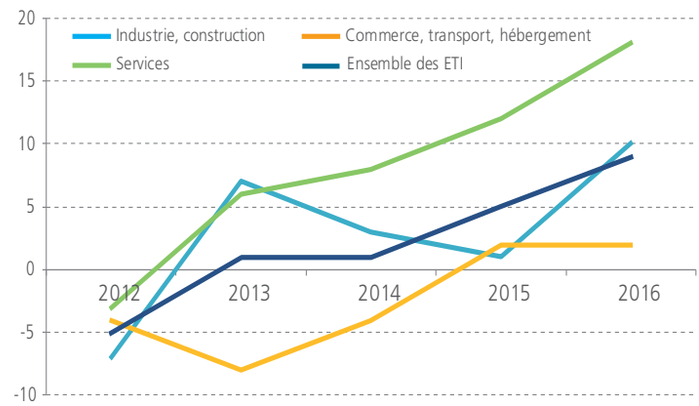

Sources : enquêtes 2013-2017 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

Encadré 1 : Source, méthodologie et définitions

Enquête de conjoncture auprès des ETI

Cette étude présente les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée en mars-avril 2017 par la DGE et Bpifrance auprès des entreprises de taille intermédiaire (ETI) nationales, c'est-à-dire dont la tête de groupe est en France. 670 questionnaires ont été reçus, sur lesquels 518 ont été retenus (les autres étant incomplets ou en dehors du champ des ETI). L'échantillon a été redressé en fonction de trois critères par post-stratification : la taille, le secteur d'activité, la région. L'analyse porte sur les comptes consolidés lorsqu'il y en a d'établis, sinon sur les données sociales de l'entreprise répondante.

Entreprises de taille intermédiaire (ETI)

La catégorie des *entreprises de taille intermédiaire* a été introduite par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008. Il s'agit des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des *petites et moyennes entreprises* (entreprises employant moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions d'euros ou le bilan 43 millions d'euros) et qui :

- d'une part, occupent moins de 5 000 personnes ;
- d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total du bilan annuel n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Elles se situent donc entre les *PME* et les *grandes entreprises.*

Solde d'opinion

Les indicateurs calculés en soldes d'opinion sont d'usage classique dans les enquêtes de conjoncture pour suivre dans le temps l'évolution de l'appréciation des principaux paramètres socio-économiques (activité, emploi, exportations, investissements…) et financiers (trésorerie, accès au crédit, …) des entreprises. Ils correspondent à des soldes de pourcentage d'opinions opposées :

- Indicateurs en évolution = [(% « en hausse ») - (% « en baisse »)] X 100
- Indicateurs en niveau = [(% « aisé ») - (% « difficile »)] X 100

Encadré 2 : Les ETI patrimoniales moins optimistes quant à l'évolution de leur activité en 2017

- La nature des détenteurs du capital d'une entreprise peut en influencer les projets et le fonctionnement. La forte présence parmi les ETI nationales d'entreprises patrimoniales et, plus particulièrement, familiales conduit à s'intéresser au développement et aux trajectoires prises par ces entreprises comparativement aux autres ETI. Les entreprises patrimoniales sont celles dont le capital est détenu de manière significative (plus de 50 %) par une ou plusieurs personnes physiques nommément connues. Lorsque, en outre, il existe un lien de parenté entre ces personnes, ces entreprises *patrimoniales* sont dites *familiales* (une entreprise patrimoniale détenue par une seule personne est ici considérée comme familiale).
- En 2016, les ETI patrimoniales représentaient 64 % des ETI nationales et les ETI familiales, 45 %.
- Les ETI patrimoniales sont plus implantées à l'étranger : elles sont 34 % à y avoir des filiales contre 27 % pour les autres ETI. Cependant, si leur effectif à l'étranger représente 17 % de leur effectif total et qu'elles réalisent 15 % de leur chiffre d'affaires à l'étranger, elles sont dépassées par les ETI non patrimoniales dont l'effectif à l'étranger représente 21 % de l'effectif total et qui y réalisent 16 % de leur chiffre d'affaires. 19 % des effectifs des ETI familiales sont situés à l'étranger contre 11 % pour les ETI patrimoniales non familiales.
- Les ETI non patrimoniales sont plus optimistes sur l'évolution de leur activité en 2017 que les patrimoniales (solde de + 41 contre + 38). Les ETI familiales sont un peu plus optimistes que les non familiales (+ 40 contre + 36). Le solde d'opinion des ETI familiales sur l'évolution de leur activité à l'étranger en 2017 entre celles envisageant une croissance et celles envisageant une diminution est de + 16 en UE et + 18 hors UE contre respectivement + 14 et + 11 pour les patrimoniales non familiales et + 17 et + 12 pour les non patrimoniales. Pour l'évolution de l'activité en France, le solde d'opinion des ETI patrimoniales non familiales est de + 36 contre + 24 pour les familiales et les non patrimoniales. Pour les recrutements en 2017, les ETI patrimoniales non familiales sont les plus volontaires en France et à l'étranger alors que les ETI non patrimoniales sont les moins portées à recruter.
- Pour 2017, les dirigeants d'ETI patrimoniales privilégient plus les investissements de croissance interne que les autres ETI (solde de + 28 contre + 18). De la même manière, les ETI patrimoniales semblent plus s'orienter vers des opérations de croissance externe : 46 % évoquent des prises de participation contre 32 % pour les non patrimoniales, et 30 % contre 24 % envisagent de créer de nouvelles filiales.
- Les ETI patrimoniales recourent davantage à l'endettement et aux concours bancaires pour investir : ce moyen de financement des investissements concerne 59 % des ETI familiales en 2016, 49 % des autres ETI patrimoniales et 39 % seulement des ETI non patrimoniales. Le recours à l'endettement bancaire devrait encore augmenter en 2017 : 28 % des dirigeants d'ETI patrimoniales non familiales prévoient d'y recourir davantage, 25 % des familiales et 18 % des non patrimoniales. Concernant les obstacles à leur développement, les ETI patrimoniales non familiales citent plus souvent que les autres la réduction des marges (56 %), le manque de fonds propres (20 %), l'endettement excessif (17 %) et le resserrement des conditions de crédit (18 %). Les ETI familiales sont plus nombreuses à citer l'endettement excessif comme obstacle à leur développement (15 %).

Pour en savoir plus :

« La conjoncture des ETI : enquête annuelle 2017 », Bpifrance, juin 2017. Cette publication présente l'analyse détaillée de l'enquête menée conjointement par la DGE et Bpifrance.

Johanna BISMUTH, DGE,
Michel BARRETEAU, Catherine GOULMOT, Bpifrance

Directeur de la publication : Pascal Faure
Rédacteur en chef : François Magnien
Secrétariat de rédaction : Martine Automme, Nicole Merle-Lamoot
Composition : Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin
ISSN : 2269-3092
Dépôt légal : 2017
DGE - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine